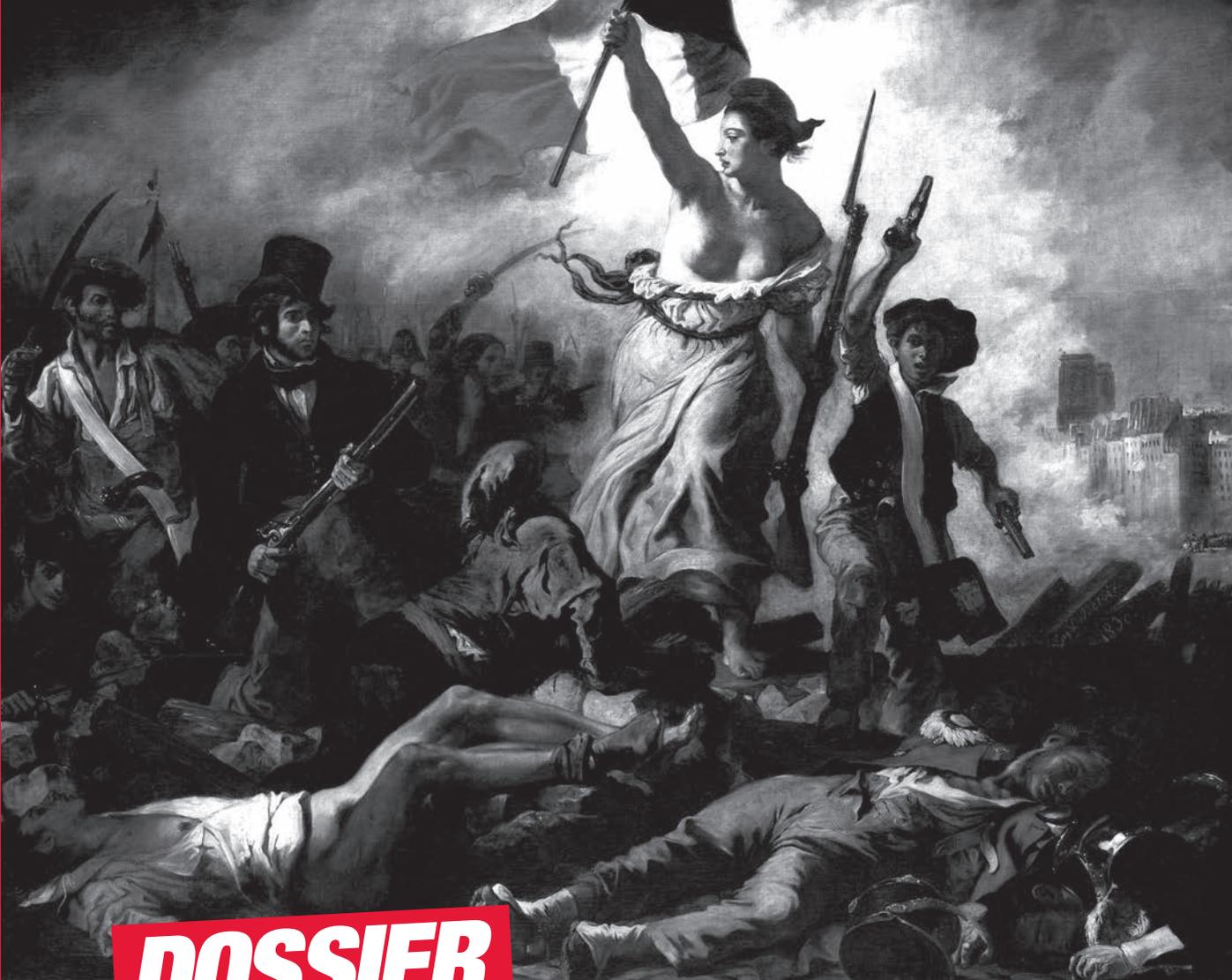


2013

JUIN

LA REVUE **TOUT!**
est à nous ●



N°44
4€

DOSSIER

RÉPUBLIQUE, RÉVOLUTION ET CONTRE-RÉVOLUTION



L'auto-organisation dans la révolution populaire syrienne



Réforme ferroviaire: la casse programmée



Après le mariage pour tous: de l'égalité des droits à l'égalité réelle

NPA NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

SOCIALISTES FRANÇAIS,
DROITE ALLEMANDE

Fausse polémique, vraie complicité

PAR YANN CÉZARD

Le 2 mai 2013, la Commission européenne offrait son cadeau d'anniversaire à François Hollande : un sursis de deux ans pour appliquer la fameuse «règle d'or» budgétaire d'un déficit public à 3% du PIB. Sauf que le commissaire européen aux affaires économiques, Olli Rehn, se chargeait aussitôt de rappeler les contreparties : la France devait profiter du délai imparti pour «mener des réformes structurelles de grande ampleur.» Au menu, sans surprise : la réforme des retraites, du marché du travail, de l'assurance-chômage, une «plus grande ouverture à la concurrence des marchés, notamment ceux de l'électricité ou du transport ferroviaire».

Le 15 mai, veille de sa conférence de presse à l'Élysée, Hollande se rendait à Bruxelles pour rassurer la Commission, si tant est qu'elle en avait besoin : «en France, nous avons engagé des réformes de compétitivité et nous allons continuer, non parce que l'Europe nous le demanderait mais parce que c'est l'intérêt de la France.» Il le répétera dès le lendemain à Paris : «le temps qui nous a été donné doit être mis au service de réformes de compétitivité et de croissance. Ce ne sont pas tant les déficits budgétaires que les écarts de compétitivité [entre les économies européennes] qu'il faut corriger.»

Patrons, vous avez aimé (sans l'avouer) la première année du règne socialiste ? Vous allez adorer la saison 2...



Le gouvernement Hollande confirme donc bien, et définitivement, ce qu'il est : un gouvernement austéritaire et libéral de combat, qui a l'obsession de la «baisse du coût du travail». Comme tous les gouvernements européens actuels, qu'ils soient socialistes ou de droite.

UNE POLITIQUE ABSURDE ?

Où nous amènent-ils ? C'est presque toute la zone euro qui est désormais en récession, la France l'étant depuis deux trimestres (-0,2% du PIB au dernier trimestre 2012 puis encore -0,2% au premier trimestre 2013). Les plans d'austérité aggravent les effets de la crise générale du capitalisme, font s'effondrer les recettes fiscales... et gonfler à nouveau les déficits, censés pourtant justifier l'austérité ! C'est pour cela que la commission européenne, loin de faire un compromis avec le gouvernement français, n'a en réalité que pris acte de

l'impossibilité d'appliquer la «règle d'or» pour l'instant. Mais pour les dirigeants européens, tant pis. Ils n'ont aucune solution «contre la crise». Ils se sont résignés à laisser l'Europe s'enfoncer dans une décennie de dépression économique. Pour eux, cependant, il serait dommage de rater l'occasion d'une bonne crise pour mener leurs «réformes», qui visent à fonder la sécurité des profits et des fortunes sur l'insécurité sociale des travailleurs et des peuples. Ce que Naomi Klein appelait la «stratégie du choc». C'est bien la boussole commune de Hollande et de Merkel.

LA FAUTE À BRUXELLES ? A BERLIN ?

C'est cette complicité active que «l'aile gauche» de la majorité gouvernementale ne veut pas reconnaître. D'où sa misérable polémique engagée à la fin avril. Bartolone a réclamé une «confrontation» avec l'Allemagne.

Montebourg, dans un entretien au *Monde*, a affirmé que «cette politique d'austérité conduit à la débâcle». Mais pour préciser aussitôt que ce n'est pas la politique d'austérité conduite en France qu'il condamne, mais celle qui est... «imposée par l'Europe». Le ministre Benoît Hamon a même réussi à dire sur RMC que l'austérité est appliquée en Europe «sous la pression de la droite allemande», puis, à propos de son propre gouvernement, que «nous ne conduisons pas une politique d'austérité» ! Comprenez qui pourra.

La virulence contre les «diktats» allemands sert ainsi à masquer l'engagement profond du pouvoir socialiste en faveur du patronat français, des banques, des plus fortunés. Et le vide des propositions de cette gauche, qui ne conteste même pas le pacte de compétitivité de Hollande, mais suggère seulement de lui mettre des garde-fous ! Face à la politique de misère du gouvernement : misère politique de la «gauche» du parti socialiste... La riposte viendra décidément d'ailleurs, de la colère des classes populaires. Peut-être de cette jeunesse européenne qui, dans des pays comme l'Espagne et la Grèce, subit des taux inimaginables de chômage, de 50 à 60%, et pour laquelle le président français a fait une seule proposition : consacrer 6 milliards d'euros du budget européen «à la formation». □

L'AUTO-ORGANISATION DANS LA

PAR GHAYATH NAÏSSE

La révolution qui a débuté en mars 2011 continue contre le régime baathiste, dirigé par le dictateur Hafeedh Al Assad depuis novembre 1970, puis par son fils Bashar après le décès du premier en juin 2000.

Par la force et au moyen d'une répression impitoyable, le clan au pouvoir avait su consolider une dictature militaro-policière qui a écrasé pendant plus de quarante ans toute velléité d'opposition ou d'activité indépendante. Cette dictature s'appuie sur la loyauté des rouages du pouvoir basée sur des liens familiaux et régionaux, voire confessionnels, et sur une corruption généralisée. Elle repose aussi sur ses liens organiques avec la bourgeoisie et toutes les hiérarchies religieuses ou confessionnelles. La politique socio-économique néolibérale, accélérée par la répression sauvage de toute contestation ouvrière ou populaire depuis le début des années 2000, a eu des effets dévastateurs : la part du capital dans le PIB est passée à 72 % en 2005 ; plus du tiers de la population est tombé sous le seuil de pauvreté (moins de 1 dollar par jour) et

près de la moitié vit autour de ce seuil (2 dollars ou moins par jour).

Cette révolution est une révolution populaire authentique, dont les forces sociales motrices sont les ouvriers et plus largement les couches sociales appauvries urbaines et rurales. Ces dernières ont pu créer, malgré la violence inouïe du régime, une résistance populaire armée en l'absence dramatique de direction révolutionnaire politique. Elles se sont dotées d'organes d'auto-organisation, les coordinations, ainsi que d'embryons d'organes d'auto-administration, les conseils locaux et les conseils civils. Ces formes de luttes et d'administration par en bas sont plus développées dans la révolution syrienne que dans tout autre processus d'autres pays de la région.

Les documents qui suivent font partie d'une publication sur les expériences en cours des conseils locaux, faite dans le numéro 13 du journal Al Khatt Al Amami (« La ligne de front ») du Courant de la gauche révolutionnaire en Syrie. Une partie des articles est reprise du site d'opposition démocratique critique Zaman Alwasl, né à Homs en 2005. □

Textes traduits de l'arabe par Luiza Toscano

1 UN RAPPORT SUR LES CONSEILS LOCAUX

La commission générale de la Coalition nationale a présenté lors de sa réunion un rapport sur les conseils locaux en Syrie. Elle y parle des débuts de la révolution qui a coïncidé avec la crise humanitaire due à la violence du régime, entraînant des dommages pour un nombre terrible de personnes dans toutes les villes et villages. Les gens ont commencé à offrir des services de base aux personnes dans le besoin mais avec l'augmentation des besoins, les individus ou les petits groupes n'ont pu poursuivre cette offre de services sans coopération ou coordination avec d'autres.

De là sont nés les conseils locaux, qui reflètent le sens de la responsabilité et la capacité des citoyens à prendre des initiatives pour gérer leur affaires en s'appuyant sur leurs cadres, expériences et

énergies propres (...). Cela nous conduit à affirmer la nécessité stratégique du projet des conseils locaux, et l'importance de les soutenir par tous les moyens (...) sans considération partisane, raciale ou idéologique. Les conseils sont une démonstration concrète qui dément les assertions sur la propagation de l'anarchie et la débandade en raison de la situation révolutionnaire actuelle ou de la chute du régime. Toutes les déclarations sur la capacité des Syriens à trouver une alternative au régime d'Assad, à assurer la stabilité et la sécurité en satisfaisant les besoins vitaux des populations et en menant au développement, resteront théoriques et dénuées de crédibilité en l'absence de cet exemple concret qui prouvera au peuple syrien et au monde la possibilité d'une telle alternative.

Les conseils locaux en Syrie constituent une structure administrative de gestion de la vie quotidienne des citoyens en l'absence d'Etat (...) Ils existent sous diverses formes, dans les zones encore sous domination du régime comme dans celles qui s'en sont émancipées. Ils sont totalement dirigés par les populations.

DIRECTION ET REPRÉSENTATION

Le rapport précise que la direction revient aux personnes et aux groupes qui ont proposé leurs services à un grand nombre de nécessiteux, de la meilleure manière et sur la durée. La majorité du soutien matériel et moral était prodigué par des Syriens de Syrie ou de l'étranger, jusqu'à ce que les besoins deviennent immenses. C'est alors que des collectes de fonds ont commencé à l'étranger (...). La prise de décision en ce qui concerne la distribution revenait le plus souvent à la personne qui apportait ce soutien. Mais le besoin s'est fait sentir d'une répartition qui soit plus étudiée et plus juste, en dehors de quotas comme de considérations basées sur l'appartenance à tel ou tel groupe. C'est la mission que les conseils locaux tentent de remplir. C'est cela qui leur confèrera une crédibilité nationale (...).

En raison des circonstances exceptionnelles que traverse la Syrie, il est évident – selon le rapport – que les opérations de choix des représentants ne peuvent être aussi exemplaires que dans des élections tenues dans des circonstances favorables.

RÉVOLUTION POPULAIRE SYRIENNE

Il faut s'appliquer en permanence pour parvenir à une représentation, à tous les niveaux de l'administration, qui soit des plus scrupuleuses. Le rapport signale que les conseils locaux veillent à être en contact suivi avec les groupes de l'opposition révolutionnaire, civils ou militaires. Outre les objectifs susmentionnés, ils jouent un rôle important dans la révolution à travers l'offre de services civils à ces groupes, destinée à les aider à poursuivre leur action (...)

Le rapport montre que l'objectif principal des conseils locaux est à cette étape de combler le vide laissé par l'Etat en offrant des services publics au plus grand nombre et dans les meilleures conditions. Il s'agit d'en faire les embryons des municipalités qui seront élues demain en lien avec le futur gouvernement provisoire. L'objectif essentiel est de combler le vide administratif, organisationnel et de service à la population. Il s'agit de gérer la vie civile dans les domaines de l'enseignement, de la propreté, de l'approvisionnement en eau et en électricité, des combustibles, de l'état-civil, de la distribution des aides (...) Les conseils doivent offrir des services en fonction des besoins en termes de secours, de médecine, d'information, de défense civile, de droit, de reconstruction, de développement administratif, professionnel et des médias. Que leur but soit la défense du mouvement populaire ou de garantir le fonctionnement des réseaux sociaux, ils contribuent à renforcer les valeurs de vie commune et de culture citoyenne. Ils ont également pour objectif la préservation des institutions de l'Etat, des édifices publics et des propriétés privées, ainsi que la protection des citoyens en coopération et coordination avec les brigades et les conseils militaires.

LES VALEURS À DIFFUSER

Le rapport affirme que l'action des conseils locaux, dans tous les domaines du pouvoir civil, doit diffuser des valeurs essentielles, notamment celles de l'engagement envers les objectifs de la révolution de l'action : la réalisation des aspirations du peuple, le respect mutuel pour la réalisation d'un milieu fonctionnel homogène, régi par l'amitié et la coopération (...)

Les principes sont ceux de la consultation

et de l'élection, de prises de décisions sans despotisme ni arbitraire, dans un cadre de loyauté, de transparence et de partage, de création, innovation et persévérance, en vue de développer des échanges interactifs entre toutes les composantes de la société, de renforcer la coordination et la complémentarité, l'égalité des droits entre Syriens sans discrimination religieuse, ethnique ou nationale.

Le rapport met en évidence les difficultés nombreuses auxquels les conseils locaux ont été confrontés, qui les ont affaiblis et qu'ils œuvrent à résoudre. Un des moindres n'est pas l'inexpérience, les conseils locaux s'étant constitués en pleine crise (...) Il faut ajouter l'absence de définitions claires au niveau des responsabilités ou prérogatives, la difficulté à s'assurer du sérieux et de la véracité des informations permettant d'évaluer les besoins et donc de dresser des plans d'action.

LES ÉTAPES DE LA CRÉATION DES CONSEILS LOCAUX

Le rapport passe en revue les étapes de la création des conseils locaux. La première réunion s'est tenue début juillet 2012 en présence de représentants de Lattaquié, Homs, Deraa, Damas et ses banlieues, Hassaka et Idleb, ainsi que dans sa dernière partie des représentants d'Alep. Elle avait pour but de discuter l'idée des conseils locaux et d'ouvrir des voies de contact entre gouvernorats pour assurer une meilleure coordination entre révolutionnaires. Il en est sorti un comité de suivi de la représentation, composée de sept personnes pour chaque gouvernorat, chargée d'esquisser un règlement intérieur unifié. La seconde réunion, trois semaines plus tard à Istanbul, a été celle du comité de suivi. La situation révolutionnaire de chaque gouvernorat et les mécanismes mis en place pour choisir les sept représentants de chaque gouvernorat y ont été présentés. Des représentants de Lattaquié, Homs, Deraa, Damas et ses banlieues, Dir, Hassaka et Idleb y ont assisté.

La troisième réunion s'est tenue à Ankara au bout de deux semaines, en présence de représentants de Lattaquié, Homs, Deraa, Damas et ses banlieues, Dir, Hassaka, Idleb, Alep et Hama. Cette réunion a rédigé un projet de règlement intérieur unifié, que les membres du comité de suivi

iraient présenter directement aux révolutionnaires à l'intérieur (...) □

Source : <http://www.zamanalwsl.net/read-News.php?id=35993>

2 LE CONSEIL LOCAL D'UN VILLAGE FRONTALIER

Un conseil local a été mis sur pied A Aqrabat, village situé à la frontière syro-turque dans la région d'Idleb. Il comprend une dizaine de bureaux dont les secours, la finance, les services, la justice, la sécurité, l'enseignement et la médecine. Le capitaine Abdessalam Abderrazak, officier de liaison du conseil, a dit à *Zaman Alwasl* : « le conseil s'est constitué sur une base réunissant toutes les populations à travers une représentation de leurs familles. Le comité constitutif a vingt membres qui représentent ces dernières. Le besoin d'un tel conseil s'est fait sentir du fait de la recrudescence du problème des personnes déplacées. » Il a mentionné le besoin d'organisation et de services pour pallier le vide résultant de l'absence de l'Etat au niveau de la sécurité et de la subsistance « à la suite des représailles du régime sur les régions libérées, les privant de tous les services vitaux. »

En ce qui concerne les projets du conseil local pour les jours à venir, Abderrazak évoque celui de la construction d'un four qui servirait au village et aux camps proches, qui comptent quarante mille réfugiés, la mise en place d'un poste de police afin de maintenir la sécurité, la réactivation du bureau judiciaire à travers une commission d'application respectée par l'ensemble de la population, et il mentionne enfin la possible installation d'un générateur électrique. *Zaman Alwasl* a appris de sources concordantes au sein du conseil que ce dernier recense les familles paupérisées du village pour subvenir à leurs besoins. Le projet de four automatique devrait aussi assurer des dizaines d'emplois à ceux qui ont été licenciés abusivement des fonctions gouvernementales. Les sources ont indiqué que la quintessence de l'expérience démocratique a été démontrée par l'élection du président du conseil :

deux personnes compétentes administrativement se sont portées candidates et l'une a été élue par une différence d'une voix. Le nombre d'habitants d'Aqrabat est d'environ deux mille; la création de conseils locaux dans la région d'Idleb est considérée comme un pas important sur le chemin de l'édification de la Syrie libre. □

Source : <http://zamanalwsl.net/readNews.php?id=35814>

3 UN RÊVE DÉMOCRATIQUE S'EST RÉALISÉ À DEIR EZZOR

Sous les bombardements, l'opposition organise des élections locales dans les zones «libérées» de la ville lors d'un scrutin qui est une première depuis 40 ans.

Dans les galeries du vieux marché de la ville de Deir Ezzor, qui est la proie quotidienne des tirs de mortier et le théâtre d'affrontements violents, un processus électoral «libre a été organisé pour la première fois depuis quarante ans», comme le dépeint Khadr, un membre du conseil local de l'opposition qui a été élu dimanche par les habitants des zones «libérées».

Khadr a remporté l'un des cinq sièges au «conseil local» de Deir Ezzor. Des opposants, parmi eux des combattants, ont décidé de créer de tels conseils qui administrent les affaires des populations dans les zones évacuées par les forces du régime et désertées par le pouvoir. Le nouveau responsable élu a dit : «c'est un jour historique pour tous les habitants de Deir Ezzor, ils se sentent libres d'élire la personne qu'ils estiment capable de les aider.»

Dans les quartiers qui échappent au contrôle des forces régulières à l'est du pays, des pancartes appellent les gens à voter et des tracts sont distribués dans les zones commerciales.

C'est dans le quartier de Cheikh Yassine, sous terre, que des dizaines d'électeurs, à l'abri de la pluie intense et des obus, vérifient les listes de candidats. Oum Chadi, 56 ans, dit qu'elle vote pour la première fois de sa vie et ajoute : «je veux voter pour dire à Bachar que tout ce que nous demandions au début, c'est cette liberté des élections, la participation à la décision dans notre pays». Son fils a été tué il y a six mois, alors qu'il se battait contre les troupes régulières (...)

Abdelhamid un ancien ingénieur qui a supervisé le processus électoral, indique que «les gens sont venus malgré les bombardements, pour soutenir la révolution (...) c'est une façon pour eux d'affronter le régime sans avoir recours aux armes.»

Aujourd'hui, près de 200 000 personnes vivent à Deir Ezzor, d'après les militants, sachant que la population s'élevait à plus de 750 000, dont beaucoup ont fui les violences. Un résident déclare sous le couvert de l'anonymat : «dans le passé, les élections étaient organisées pour montrer la démocratie syrienne au monde, alors que



DR. « Kafranbel libérée. Jamais nous ne nous mettrons à genoux. »

les gagnants appartenaient tous au parti Baath» qui gouverne la Syrie depuis un demi-siècle.

Abdulmajid, 75 ans, qui met son bulletin de vote dans l'urne sous les applaudissements: «la famille Assad gouverne depuis quarante ans, le temps du changement est arrivé»; et de rappeler qu'elle «n'est pas parvenue au pouvoir de façon démocratique», en référence au coup d'Etat qui a porté l'ancien président Hafez Al Assad, père de l'actuel président, au pouvoir en 1970, alors que le régime syrien «veut convaincre le monde que notre soulèvement est illégitime. Nous réclamons seulement ce qu'on nous a volé»; et il poursuit: «la démocratie reviendra en Syrie.»

Un autre électeur, Ahmad Mohammad, souligne que les Syriens «veulent un état démocratique, pas un Etat islamique. Nous rêvons d'un Etat laïc gouverné par des civils, pas par des mollahs.»

L'armée syrienne libre a interdit à ses membres de participer au scrutin. Pour le commandant du bataillon de combat dans la ville, «c'est une occasion d'écouter les voix des civils. Nous travaillons à combattre le régime» (...) □

Source: <http://middle-east-online.com/id=150017>

4 LE CONSEIL LOCAL DE LA COMMUNE DE MAADAN

Les zones «libérées» fourmillent d'exemples réussis d'administration par les conseils locaux, qui prouvent la capacité du peuple à organiser ses affaires, un démenti flagrant aux tentatives d'alertes médiatiques sur «l'anarchie qui vient».

La réponse vient de Maadan (région de Raqqa), par la bouche de Nawwaf Alaali, délégué de la ville, partiellement libérée, qui dépeint sa municipalité comme un «modèle qui inspire de la fierté en matière de bonne administration».

Il précise que le conseil local dirige la zone avec de «très faibles moyens», en soulignant l'absence de tout enlèvement ou vol. Alaali, délégué des conseils locaux de Raqqa, évoque la sécurisation et la préservation de tous les réservoirs de céréales, puisque «pas un seul grain n'a été dérobé, en dépit du manque de pain.»

Il dit que le conseil local a protégé et maintenu en l'état les services publics, tout comme les écoles qui fonctionnent, «en dépit de l'absence de salaires pour les fonctionnaires et les instituteurs», mettant en exergue le fait qu'une commission d'enseignement au sein du conseil commence à amender les programmes après en avoir ôté les paragraphes qui faisaient l'éloge du régime et du Baath. Alaali révèle que le village se prépare maintenant à accueillir une chaîne satellitaire qui mettra en exergue ce rôle exemplaire dans l'administration des zones libérées. □

Source: <http://www.zamanahwsl.net/read-News.php?id=35824>

5 LE CONGRÈS GÉNÉRAL CONSTITUANT DU CONSEIL LOCAL DU GOUVERNORAT DE RAQQA

Bureau de l'information de Tell Abiad libre, le 16 février 2013.

Aujourd'hui s'est tenu à Tell Abiad libre le congrès général constituant du conseil local du governorat de Raqqa. Y ont participé 50 membres représentant Raqqa, Tell Abiad, Suluk, Alibajalia, Maadan, Tabaka, Alkarama et Sabkha.

On a procédé au choix du président de séance, soit le plus âgé, le docteur Hamad Soltan, puis à ceux du vice-président, du rapporteur de séance et du secrétaire. Il y a eu une discussion sur les travaux du congrès puis un accord sur un pourcentage de représentation de chaque zone (...) Puis les conseils locaux de Tell Abiad, Maadan, Tabaka et Alkarama ont pris la parole, et pour la société civile, le rassemblement de la jeunesse de Tell Abiad s'est exprimé.

Les élections se sont déroulées à bulletin secret. Quatre personnes se sont portées candidates pour le poste de président du conseil. Le professeur Saad Chaouich a obtenu 25 voix. On a ensuite élu les vice-présidents. Puis il y a eu consensus sur les 15 membres du bureau exécutif et cinq membres ont été choisis comme membres de la commission de contrôle.

Il y aura aujourd'hui une conférence de presse pour commenter tous les détails de cet événement démocratique historique.

Tell Abiadh sera le siège provisoire du conseil local du governorat de Raqqa, jusqu'à la libération de cette ville (...) □

Source: <http://www.facebook.com/media/set/?set=a.305137212941883.6787...>

COURANT DE LA GAUCHE RÉVOLUTIONNAIRE

APPEL À LA SOLIDARITÉ AVEC LES RÉVOLUTIONNAIRES SYRIENS

Le peuple syrien a décidé de se révolter depuis mars 2011 contre une dictature féroce pour son émancipation, la liberté, la dignité et la justice sociale.

La dictature des Assad a répondu à la demande pacifique des manifestants par une violence inouïe, des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de blessés et emprisonnés, des millions de déplacés et de réfugiés et des villes et quartiers ravagés et détruits.

La révolution syrienne est une révolution populaire authentique. Elle a su déjouer les tentatives du régime dictatorial de la transformer en guerre confessionnelle. Le peuple révolté tient à son indépendance par rapport à toute tentative hégémonique.

Le Courant de la gauche révolutionnaire en Syrie est engagé dans cette dynamique révolutionnaire démocratique et sociale. Il a besoin de notre aide et de notre soutien pour renforcer son rôle et ses capacités d'intervention dans les luttes populaires en Syrie.

Vive la révolution populaire en Syrie !
Vive la solidarité internationale !

L'Association Solidarité Syrie (association enregistrée en France) a pour objectif d'apporter son aide au Courant de la Gauche Révolutionnaire.

COORDONNÉES DU COMPTE DE L'ASSOCIATION :

Solidarité Syrie – Lieu-dit La Volinière – 27270 Saint-Aubin-du-Thenney – France

Caisse d'Epargne Normandie.

ETABLISSEMENT : 11425 ; GUICHET : 00900 ; COMPTE : 08000936276.
RIB : 67 BIC / CEPARFPP142 FR76
1142 5009 0008 0009 3627 667

RÉFORME FERROVIAIRE

La casse programmée

PAR MATTHIEU DELEST,
AXEL PERSSON ET ROMAIN SORIA

La volonté de réformer le système ferroviaire français n'est pas nouvelle. La création de Réseau ferré de France (RFF) en 1997, sous le gouvernement Jospin, était censée répondre à deux exigences : absorber la dette du système ferroviaire français et séparer la propriété et la gestion du réseau ferroviaire de l'exploitant historique (la SNCF). Mais depuis, la dette du système ferroviaire s'est considérablement creusée et RFF n'est restée qu'une coquille vide qui délègue la gestion du réseau à la SNCF. C'est cette équation que prétend résoudre la réforme, se plaçant dans la continuité des Assises du ferroviaire, initiées sous Sarkozy en 2011.

Elle s'inscrit dans le processus de libéralisation du rail qui s'opère depuis les années 1990 à l'échelle de l'Union européenne et qui tend à mettre fin aux monopoles des opérateurs ferroviaires nationaux publics. Le processus est largement entamé : le transport ferroviaire de marchandises a été ouvert à la concurrence en 2006, le transport international de voyageurs en 2009. L'actuelle réforme vise à approfondir la libéralisation du rail. Avec pour objectif le retour d'opérateurs privés sur les segments du ferroviaire susceptibles de dégager des bénéfices... en laissant à la charge de l'État les segments les plus coûteux, dont l'entretien et la gestion du réseau. Pour cela, les préconisations des rapports Auxiette et Bianco, récemment commandés par le gouvernement, s'articulent autour de deux points : l'éclatement de la SNCF et la mise en place d'un cadre social harmonisé, d'une convention collective commune à tous les travailleurs du rail.

S'ADAPTER À LA MISE EN CONCURRENCE

L'un des axes majeurs de la réforme consiste en la création d'un Gestionnaire d'infrastructure unifié (GIU) réunissant RFF et une partie de la SNCF. Présentée comme un retour de RFF au sein de la SNCF, cette mesure organiserait en fait l'éclatement de la SNCF. D'une entreprise

Le 30 octobre 2012, le ministre délégué aux Transports, Frédéric Cuvillier, dévoilait à l'occasion des 75 ans de la SNCF les grandes lignes de la réforme du ferroviaire voulue par le gouvernement socialiste. Annonçant la dissolution de RFF, il prétend chercher à « réunir la grande famille cheminote sous un même toit ». Une manière cynique de présenter une réforme qui vise à démanteler la SNCF et à attaquer les conditions de travail des cheminots.

unique réunissant l'ensemble des cheminots du public sans distinction d'activité, on passerait à trois entreprises, encore publiques mais séparées :

- Le GIU qui comprendrait donc RFF, ainsi que les 14000 aiguilleurs et les 35000 agents qui entretiennent les voies, soit un total de plus de 50000 cheminots. Ce GIU serait le propriétaire des 30000 km de voies du réseau ferré national mais hériterait également des 32 milliards d'euros de la dette du ferroviaire. Il aurait pour rôle la gestion et l'entretien des voies ainsi que l'attribution des sillons horaires.

- La SNCF rassemblant les 100000 cheminots restants.

- Une troisième entreprise qui serait une holding, donneur d'ordre des deux précédentes, concentrant les directions RH (personnel) et Stratégie de la SNCF.

Il s'agit, d'une part, de séparer la gestion de l'infrastructure du reste de la SNCF pour garantir une concurrence « libre et non faussée » aux nouveaux concurrents privés, d'autre part, de concentrer l'ensemble des activités non rentables et nécessitant des investissements publics importants (travaux...) dans le GIU. Enfin, l'opération devrait permettre d'ouvrir plus encore la porte à l'externalisation de certains services.

ORGANISER LA BAISSÉ DU COÛT DU TRAVAIL

Si le démantèlement de l'entreprise publique est présenté comme un préalable à l'ouverture à la concurrence, la réforme ne se limite pas à ce seul aspect. Le gouvernement veut l'accompagner d'une attaque en règle contre la réglementation du travail des cheminots.

Aujourd'hui, les statuts des cheminots sont multiples. Au sein de la SNCF tout d'abord, où les cheminots ne dépendent pas tous du même statut. L'accès au régime spécial de retraite et au statut cheminote est restreint aux salariés embauchés avant leurs 30 ans et de nationalité européenne. Entre salariés de la SNCF, il existe donc déjà des différences de déroulement de carrière, de couverture médicale, de retraite comme de primes. Mais tous sont soumis à une réglementation commune en matière d'organisation du travail : le RH 0077 (qui fixe les amplitudes horaires maximum, les temps de repos, etc.). Les salariés des opérateurs privés dépendent quant à eux du régime général en matière de retraite et d'une convention collective. Entre le RH 0077 et cette convention collective, il y a de grandes différences : le nombre de repos annuel est de 122 à la SNCF contre 104 dans le privé, l'amplitude maximale des heures de travail y est de 13 heures contre 11 heures à la SNCF, les plannings de travail sont programmés une semaine à l'avance contre six mois à la SNCF..

Le gouvernement et le patronat du ferroviaire, direction de la SNCF en tête, prétendent mettre fin à cette situation en imposant un « cadre social harmonisé », autrement dit une nouvelle convention collective commune à tous les cheminots. Cependant, la seule harmonisation envisagée est celle qui se fera par le bas, en alignant les conditions de travail des 150000 cheminots du public sur celles des 3000 cheminots du privé, plutôt que le contraire. Tout cela se fait sous prétexte de la baisse du coût du travail, du chantage à la compétitivité. La SNCF agite le chiffon rouge du dumping social, de la concurrence déloyale et demande pour y

faire face aux cheminots de « faire des efforts » et d'accepter des reculs.

Le groupe SNCF et la libéralisation du rail Néanmoins, l'image de l'entreprise publique, soucieuse de prodiguer un service de qualité aux usagers, livrée aux griffes du privé fait long feu. Le « groupe SNCF » fait partie des premiers groupes industriels logistiques au monde. Pas moins de 923 filiales de droit privé viennent se rajouter à l'EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) SNCF pour former ce groupe. Avec un chiffre d'affaires de 34 milliards d'euros, une implantation dans 120 pays et près de 235 000 salariés à son service, le groupe SNCF ne se distingue pas des autres trusts et place la maximisation de ses profits en tête de ses préoccupations.

En France, par le biais de ses filiales Geodis et Geodis Calberson, le groupe SNCF est le premier transporteur routier. Depuis l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire en 2006, c'est une autre filiale du groupe, VFLI, qui occupe la deuxième place d'opérateur privé de fret ferroviaire.

La mise en concurrence entre travailleurs du rail est donc largement organisée par la SNCF elle-même, par le biais de ses propres filiales. Les salariés y sont régis par des conventions collectives moins favorables que la réglementation du travail des cheminots de l'EPIC SNCF. Le groupe SNCF utilise déjà ces distorsions

pour raboter les conditions de travail des cheminots, comme dans n'importe quelle entreprise privée.

C'est dans cette optique que la direction de la SNCF veut actuellement « réformer ». Il s'agit de réduire le coût du travail et de libéraliser plus encore le chemin de fer. C'est une attaque majeure et frontale contre les conditions de vie, de travail et de rémunération des cheminots.

CONSTRUIRE LA RIPOSTE

Le gouvernement et les patrons du rail comptent sur le poids des reculs des années passées, sur la division et la concurrence déjà organisées entre les cheminots, ainsi que sur l'intégration des directions syndicales aux négociations, pour écarter le spectre d'une mobilisation contre la réforme.

Il s'agit de leur opposer la perspective d'une mobilisation de l'ensemble des travailleurs du secteur ferroviaire en mettant en avant des revendications susceptibles de les unifier, quelle que soit leur entreprise. La réglementation du travail en vigueur dans l'EPIC SNCF – le RH077 – doit servir de base minimale, largement améliorable du reste, pour tous les cheminots travaillant sur le réseau. Le statut en vigueur dans l'EPIC SNCF doit s'appliquer aux cheminots de toutes les entreprises, sans discrimination d'âge ou de nationalité. Rappelons que le statut des cheminots est antérieur à la création de la SNCF et a été le fruit de grèves, de luttes communes

menées par des cheminots de différentes compagnies privées qui avaient su s'unir. Enfin, il s'agit de lutter contre l'éclatement de la SNCF et d'y opposer la dissolution de RFF et sa réintégration au sein de l'EPIC SNCF.

Au-delà, se pose la question du retour à un monopole public ferroviaire. Alors qu'il existait encore il y a à peine sept ans, cette perspective a été abandonnée dans les faits par les directions syndicales cheminotes. Pourtant, la libéralisation conditionne toutes les autres attaques.

Historiquement, le monopole a été un choix de gestion du transport ferroviaire de la part de la bourgeoisie. La nationalisation du chemin de fer et son unification au sein de la SNCF sous la direction de l'Etat ont été décidées en 1937 pour pallier la faillite de la plupart des compagnies privées qui se partageaient le réseau. C'est bien sûr un tout autre sens que les révolutionnaires donnent à la revendication de monopole public du rail. Son but premier doit être de répondre aux besoins sociaux en matière de transport, accessible à tous et donc gratuit. Un besoin aussi essentiel que le transport doit être libéré des intérêts privés, ce qui suppose qu'il soit dégagé de la recherche de profits. Et pour être géré dans l'intérêt de ceux-là même qui l'utilisent, et dans le respect des intérêts de ceux qui y travaillent, il doit être placé sous le contrôle démocratique des cheminots et des usagers. □

Phototèque rouge/Essa Kamino



APRÈS LE MARIAGE POUR TOUS

De l'égalité des droits à l'égalité réelle

PAR GAËL KLEMENT

Après plusieurs mois de débats parlementaires et d'agitation homophobe, la loi dite « mariage pour tous » a été adoptée le 23 avril. Mais ce qui fera date, ce n'est pas tant cette victoire pour les lesbiennes et les gays que les tergiversations et reculs habituels de la gauche gouvernementale, avec l'offensive exceptionnelle des réactionnaires. La lutte pour l'égalité n'est pas derrière nous, car force est de constater que l'homophobie et la transphobie restent à éliminer.

Heux de cette opportunité de contester la politique d'un gouvernement dont il ne peuvent qu'approuver la politique pro-patronale, les milieux réactionnaires, la droite revancharde et l'extrême droite ont profité des débats sur cette loi pour se refaire une santé sur le dos des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transidentitaires et intersexuées (LGBTI). En défendant au parlement comme dans la rue leurs conceptions rétrogrades sur la sexualité, l'ordre des genres et la famille, ils sont apparus comme l'opposition légitime au gouvernement.

SOLIDARITÉ DE CLASSE CONTRE LA RÉACTION

Les homophobes ne déposent pas les armes, ils poursuivent leur mouvement qui unit personnalités de droite, cathos bien propres sur eux et nostalgiques du fascisme. Profitant du contexte de crise, ils ont développé une démagogie pseudo sociale, en opposant l'égalité des droits à la question de l'emploi : « la priorité c'est Aulnay, pas le mariage gay » ou « Du boulot, pas le mariage homo », peut-on lire sur leurs pancartes. Ces réacs se moquent bien du sort des travailleurs : leurs mots d'ordre, qui présentent

les mesures en faveur de l'égalité des droits comme une diversion, ont notamment pour objectif de renforcer les divisions dans les classes populaires.

Ce n'est pas en empêchant un/e collègue homo d'organiser sa vie comme il/elle l'entend qu'on sauvera nos emplois, mais en luttant tous ensemble contre le patronat et le gouvernement à son service. Le combat contre toutes les discriminations, tous les préjugés, toutes les divisions artificielles est d'ailleurs l'affaire de toutes et tous, dans la mesure où cela empoisonne l'existence d'une partie d'entre nous et représente autant d'obstacles à l'unité des jeunes et des travailleurs/ses qui est nécessaire pour organiser notre riposte. Notre unité d'action, de même que la solidarité sans faille des classes populaires, aussi bien contre l'homophobie que contre le racisme et le sexisme, sont la meilleure arme pour balayer ces réactionnaires des beaux quartiers.

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS... JUSQU'AU BOUT

Les tergiversations du PS ont permis aux réactionnaires de s'organiser et d'installer un climat nauséabond, qui a eu pour effet de décomplexer les violences homophobes, verbales et physiques. Hollande n'a pas cessé de leur faire des concessions, en particulier avec ses reculs successifs sur la procréation médicalement assistée (PMA). Après avoir renoncé à intégrer à la loi le droit à la PMA pour toutes les femmes, puis avoir annoncé qu'il se rangerait derrière l'avis du Comité national d'éthique qui y est notoirement opposé pour les couples de lesbiennes et les femmes célibataires, le gouvernement a finalement enterré ce projet pour « donner des signes d'apaisement ».

Il n'a par ailleurs pris aucune mesure contre la transphobie. Disposer librement de son existence, c'est aussi le droit d'assumer son identité, mais la possibilité de changer son état-civil sur simple

demande, sans obligation de stérilisation, n'est toujours pas reconnue. Après l'adoption de ce texte minimaliste, et alors que bien des discriminations subsistent, les revendications pour l'égalité des droits devront être imposées au gouvernement par la mobilisation.

AUSTÉRITÉ PARTOUT, ÉGALITÉ NULLE PART ?

De l'aveu même du gouvernement, le « mariage pour tous » ne suffira pas à en finir avec ce que subissent quotidiennement les personnes LGBTI. Selon Najat Vallaud-Belkacem, sa porte-parole et ministre des droits des femmes, c'est ce qui justifiait son « programme d'actions contre les violences et les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ». Présenté en octobre 2012, ce plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie est un condensé de mesures symboliques et d'annonces diverses : de la formation des animateurs/rices en accueils collectifs de mineurs contre les discriminations à celle des flics, en passant par la prévention en milieu scolaire ou encore la proposition d'ouvrir une négociation spécifique sur ces discriminations dans le monde du travail. Le plan permet « de reventiler l'action des ministères (...) sans créer de nouvelles dépenses », comme l'a expliqué la ministre. Rien d'étonnant puisque les seules mesures que ce gouvernement est prêt à prendre sont celles qui ne coûtent rien, excepté quand il s'agit de faire des cadeaux au patronat, bien sûr.

La politique d'austérité du gouvernement Hollande-Ayrault n'est pas compatible avec la mise en œuvre des mesures les plus urgentes contre l'homophobie et la transphobie. Le contexte d'attaques contre les services publics, de coupes budgétaires et de pénurie organisée dans l'éducation et le secteur social – aussi bien en termes de moyens que de personnels – rend impossible une prévention réelle de l'homophobie à l'école ou la création de foyers d'accueil pour les

TRAVAILLEURS



jeunes LGBTI en situation de rupture familiale. Les attaques contre la sécurité sociale font s'éloigner la perspective de l'extension du droit à la PMA, qui impliquerait une augmentation du nombre de remboursements. Quant au démantèlement du système de santé et de la recherche publique, il rend plus difficile encore la lutte contre des pandémies touchant particulièrement les gays et les trans, notamment le sida. Lutter pour l'égalité exige de combattre la politique du gouvernement.

CETTE SOCIÉTÉ, ÇA NE PEUT PLUS DURER

Les provocations de politiciens de droite et d'extrême droite, la mobilisation des milieux réactionnaires depuis janvier, les agressions homophobes qui se multiplient depuis avril, constituent un saisissant rappel de l'oppression quotidienne que subissent les personnes LGBTI. Au-delà du droit de choisir de (ne pas) se marier,

l'égalité réelle reste à gagner. Pour cela, les lois ne suffiront pas, comme elles ne suffisent déjà pas à garantir l'égalité femmes-hommes ou à mettre fin au racisme. On entend souvent dire qu'il suffirait de «changer les mentalités». Mais ce que subissent les personnes LGBTI n'est pas qu'une somme de «méchancetés» individuelles, de préjugés anachroniques: ce sont les conséquences de tout un système.

Si la famille tient une place centrale dans cette société, ce n'est pas parce que dans la plupart des cas s'y nouent des liens affectifs. C'est parce qu'il s'agit d'un cadre qui permet que les femmes prennent en charge gratuitement les soins apportés aux enfants et les tâches domestiques, même quand elles ont par ailleurs un emploi salarié. D'un point de vue logistique, c'est très économique et très pratique pour la classe dominante. L'oppression des personnes LGBTI

découle des normes qui servent à légitimer ce fonctionnement et auxquelles leur orientation sexuelle ou leur identité de genre ne correspond pas. Aujourd'hui encore, tout concourt en effet à nous faire comprendre, dès le plus jeune âge, qu'il vaut mieux se conformer à une certaine image, à un rôle particulier: l'homme doit être viril et ambitieux, la femme douce et séduisante, et l'un va forcément avec l'autre.

Cette oppression ne peut être éliminée dans le cadre de la société capitaliste, qui l'utilise à son service. L'égalité réelle ne sera pas le résultat de vains appels à la tolérance, mais d'un combat global, anticapitaliste, pour la construction d'une société débarrassée de l'exploitation et de toutes les oppressions, car la bourgeoisie n'est pas capable de mettre à bas des préjugés et des formes de domination aussi profondément enracinés, et elle n'a pas d'intérêt à le faire.

LUTTER, C'EST ÇA NOTRE FIERTÉ

Dans la nuit du 27 au 28 juin 1969, comme à son habitude, la police new-yorkaise avait fait une nouvelle descente au bar gay le Stonewall Inn. Cette fois-là, les trans avaient refusé de s'y plier, imités par les gays et les lesbiennes: pendant cinq nuits, plusieurs milliers de LGBT –en premier lieu les Portoricains, les Noirs et les plus pauvres– avaient affronté la police pour stopper les brimades et contester les lois homophobes. Ils avaient lancé ensemble ce message: plus question de raser les murs ni de baisser les yeux. Chaque année, dans le monde entier, les marches des fiertés commémorent cette révolte. En France, elles ont lieu entre mai et juillet, et rassemblent régulièrement des centaines de milliers de personnes. Pour les LGBTI, revendiquer de la fierté, c'est prendre le contrepied de la place que la société leur assigne, c'est un antidote à la honte.

Au-delà du caractère festif habituel, les marches auront cette année dimension politique très forte en raison de l'offensive réactionnaire qui se poursuit et des reculs du PS, notamment sur la PMA. Elles constituent des étapes importantes pour «reprenre la rue». Lesbienne ouvrière, gay précaire, bi étudiant/e, trans employé/e, hétéro au chômage, profitons toutes et tous ensemble de cette occasion pour montrer à nos adversaires communs que nous sommes unis, et que nous partageons la même fierté d'être dans le camp de celles et ceux qui relèvent la tête et qui luttent! □

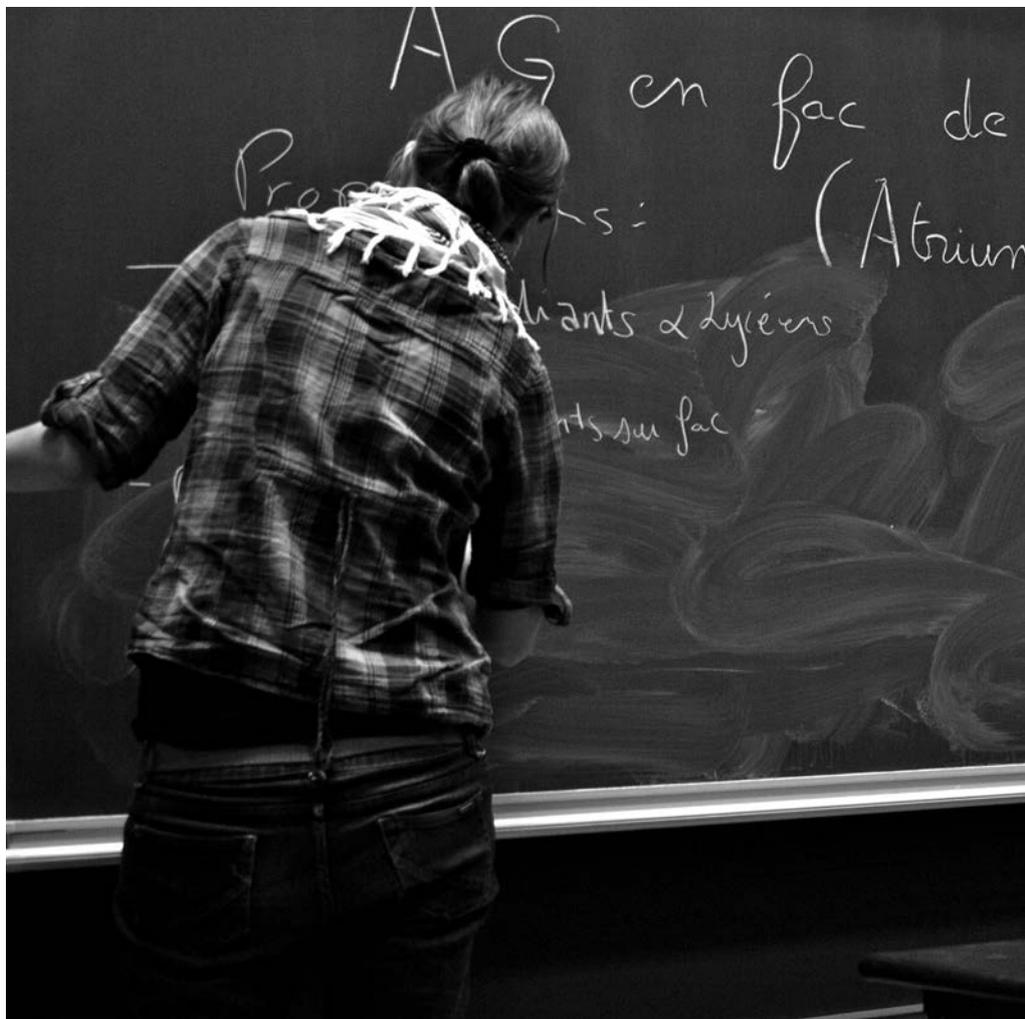
PROJET DE LOI FIORASO

L'éducation n'est

La nouvelle loi-cadre sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), présentée au conseil des ministres le 20 mars par Geneviève Fioraso, est l'aboutissement d'une décennie de déréglementation du système universitaire en France. Elle ne répond en rien aux attentes, même modérées, de ceux et celles qui s'étaient battus contre les « réformes », décrets, plans et arrêtés qui ont attaqué et plongé ce secteur dans la pénurie depuis 2003.

En 1999, le ministre de l'Éducation nationale, Claude Allègre (PS), lançait avec ses homologues allemand, britannique et italien, un appel à la construction d'un « espace européen de l'enseignement supérieur » (EEES). Un document commun, adopté par 29 pays, lançait le « processus de Bologne ». Il préconisait la diversification des sources de financement des universités et entamait une première déréglementation des diplômes. Un objectif assumé était de concurrencer les universités états-uniennes et des pays émergents, en créant quelques grands pôles compétitifs.

En 2002, son successeur Jack Lang (PS également) instaurait la réforme « licence-master-doctorat » (LMD). Les diplômes étaient désormais composés de crédits (les ECTS), correspondant à un nombre d'heures d'enseignement. Mais une heure d'enseignement ne signifie pas obligatoirement une heure de cours en présence d'un enseignant : l'attribution des ECTS prend aussi en compte le temps de travail personnel des étudiants. Cela a été le début d'une folle déréglementation : chaque université peut varier, selon ses moyens et ses choix, le contenu de ses formations (nombre de matières et d'enseignements complémentaires, organisation des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances...). C'est la fin du cadre national des diplômes alors que celui-ci est le garant d'une reconnaissance sur le marché du travail de garanties collectives sociales.



AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS ET POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

En 2007, cette fois sous Sarkozy et sa ministre Valérie Pécresse, la loi « relative aux libertés et aux nouvelles responsabilités des universités » (LRU) donnait à chaque université la possibilité de gérer ses ressources humaines et ses primes, ainsi que de recruter sur fonds propres des personnels techniques, enseignants ou chercheurs, en contrat de droit privé. L'autonomie permet désormais aux universités de privilégier les filières de leur choix, tandis que la part d'argent public leur étant directement affecté (la DGF, dotation générale de fonctionnement) passait sous la barre des 50%. Cela a été le point de départ de la crise budgétaire qui aujourd'hui débouche et sert de justification aux politiques d'austérité dans les universités.

Au printemps 2009, le décret d'application de la LRU sur le statut des enseignants-chercheurs, prévoyant que ces derniers se verraient attribuer par leurs présidents plus ou moins d'heures d'enseignement en fonction de la qualité de leurs travaux – au détriment de leur temps de recherche – mit le feu aux poudres. La seconde attaque contenue dans les décrets d'application de la LRU était le calcul des « performances » de chaque université pour leur financement, accroissant ainsi un peu plus les inégalités entre elles.

LA LOI FIORASO, DANS LA CONTINUITÉ

La nouvelle loi Fioraso s'inscrit comme une nouvelle pièce, dans la droite ligne des réformes précédentes, de cette refonte de l'enseignement supérieur en fonction des

pas une marchandise!

PAR JEAN-BAPTISTE PELÉ ET HUGO PERLUCCI



Phototèque rouge/Taous

besoins de la classe dirigeante. Elle ne remet absolument pas en cause l'autonomie budgétaire, pourtant à l'origine des déficits de millions d'euros que les universités connaissent aujourd'hui. Le gouvernement Hollande-Ayrault a même apparemment l'intention d'aggraver les choses, puisqu'il annonce que sa loi entrainera une économie de 50 à 100 millions d'euros sur les budgets de l'ESR. Ce projet de loi poursuit le même mouvement de dérégulation de l'enseignement supérieur et d'adaptation du système éducatif aux besoins des entreprises. Il accentue les processus d'autonomie. La refonte de la carte universitaire (répartition des universités et des formations sur le territoire) se poursuit autour d'une logique de grands regroupements régionaux permettant de piloter les budgets

en articulant austérité et compétitivité. Main dans la main avec Peillon, qui réforme de son côté le secondaire, il s'agit d'accroître la régionalisation de l'éducation, mettant fin de fait au service public national.

ADAPTER LES DIPLÔMES AUX BESOINS DES CAPITALISTES

La nouvelle loi veut développer la professionnalisation et instaurer «*la spécialisation progressive des études*». Derrière ce terme, il s'agit de développer la pluridisciplinarité en première année de licence, voir en deuxième. La spécialisation disciplinaire n'arrivant qu'à la fin du cycle de licence, cela dégrade la valeur d'un diplôme puisque cela abaisse le contenu pédagogique, les savoirs enseignés. Sur le plan pédagogique, la professionnalisation et la pluridisciplinarité réduisent le contenu disciplinaire des diplômes et permettent de former une main-d'œuvre ayant un socle basique de connaissance, déjà rodé aux logiques d'entreprises et donc facilement adaptable sur le marché du travail. Le cœur de l'offensive du projet de loi consiste à renforcer l'adaptation en temps réel de l'offre de formation aux évolutions économiques.

Alors que les diplômés sont actuellement habilités sur leur spécialité, le projet de loi propose d'établir une nomenclature nationale des licences qui comprendrait l'ensemble des intitulés des licences, mais s'arrêterait à la mention et donc la définition de grands ensembles de formation. Ainsi, 50 % d'un diplôme pourraient tout à fait n'avoir rien à voir avec la mention pédagogique de ce diplôme, être «à la carte», mais cela n'empêcherait pas un diplôme d'être reconnu dans cette nomenclature. Celle-ci ne serait toutefois absolument pas contraignante sur le marché du travail, puisque non mise en rapport avec l'inscription des diplômes dans les conventions collectives. L'élaboration des diplômes dans les universités se ferait selon une nouvelle procédure d'accréditation. C'est un renforcement très important de l'autonomie pédagogique des établissements, car une fois que l'université aura obtenu l'accréditation pour un domaine de formation, elle pourra aisément

modifier son contenu. C'est la possibilité de faire évoluer les formations très rapidement, y compris pourquoi pas d'un semestre à l'autre, en fonction des évolutions économiques, des stratégies budgétaires des universités, des effectifs dans les diplômes en question ou d'autres critères encore plus opaques. Une licence obtenue par un étudiant aura beau être reconnue dans une nomenclature nationale, sa qualité et son contenu seront encore plus marqués par l'établissement dans lequel elle aura été obtenue, voire l'année de son obtention.

ACCROÎTRE LA CONCURRENCE ENTRE UNIVERSITÉ

Le gouvernement propose de mettre en place des contrats budgétaires avec des regroupements d'universités. A l'heure actuelle, chaque université passe avec l'Etat un contrat tous les cinq ans pour obtenir ses moyens financiers sur des critères précis. Demain, avec ces regroupements d'universités, ce ne sera plus chaque université qui recevra les financements mais les nouvelles structures ainsi créées, qui les répartiront ensuite à leur guise. Le regroupement réorganisera la carte des formations à l'échelle d'un territoire, selon la stratégie qu'il aura adoptée. Dans la pénurie budgétaire actuelle, cela laisse présager des fermetures de filières, en particulier dans les petites universités.

Le processus entamé depuis plus de dix ans, visant à adapter l'éducation à l'économie capitaliste, se poursuit donc sous le gouvernement Hollande. Une raison de plus d'organiser la résistance face à cette politique. Une résistance qui ne pourra se construire qu'avec le monde du travail, tant ces réformes de l'éducation concerne l'ensemble de notre camp social. Car si la classe dirigeante s'en prend si régulièrement au système éducatif, c'est parce qu'il forme les travailleurs de demain. La casse des formations, c'est la casse des conditions de travail des générations futures. C'est tirer vers le bas les conditions de travail de tous en faisant jouer à plein la concurrence. Parce que notre avenir vaut plus que leurs profits, la riposte de tous est donc nécessaire. □

RUSSIE

PAR ILYA BOUDRAÏTSKIS¹

Le mouvement de en proie à la

Poutine et son régime ont décidé de briser le mouvement de contestation en Russie. Usant de méthodes qui ne sont pas sans rappeler celles des procès staliniens, ils ciblent en particulier les organisations et militants de gauche. Des actions de dénonciation et protestation ont été engagées dans une série de pays, dont la France, mais elles doivent absolument être renforcées.

Cela fait un an que le compte à rebours du troisième mandat de Vladimir Poutine a commencé. Le 7 mai 2012, le cortège présidentiel s'est rendu au Kremlin en traversant les rues inhabituellement vides du centre de Moscou, cerné par la police. Cette étrange cérémonie avait été précédée de plusieurs mois de protestations massives ayant mis fin à la « stabilité » politique présentée par le régime comme une de ses plus grandes réalisations.

La manifestation qui avait réuni des milliers de personnes à Moscou le 6 mai, veille de l'inauguration du mandat de Poutine, avait été une des actions les plus importantes. Elle s'était terminée par une confrontation avec la police inédite par son ampleur et sa durée. Une provocation évidente de la police avait mis en cause le caractère non violent du mouvement, sur lequel avait tant insisté la frange libérale de ses leaders. L'ensemble des milliers de participants à la manifestation devenaient ainsi des accusés potentiels de l'action pénale sur des « troubles massifs de l'ordre public » qui a été ouverte par la suite.

Cette affaire, dans le cadre de laquelle, un an plus tard, des dizaines d'accusés risquent d'écopier de peines d'emprisonnement prolongées, alors que des dizaines d'autres continuent de subir perquisitions et arrestations, constituera (et constitue déjà) le plus grand procès politique dans l'histoire



Photothèque rouge/JMB. Rassemblement en soutien aux Pussy Riot, le 17 août 2012 à Paris.

du régime actuel. Ce n'est pas d'un nouveau cas de violation des droits de l'homme dont il s'agit, ni d'une tentative de la part des organes répressifs de briser et soumettre certains individus proches du sommet de l'élite russe. « L'affaire du 6 mai » est d'une nature différente de celle des procès politiques symptomatiques de la « stabilité » poutinienne, tels que le procès de Mikhaïl Khodorkovski ou l'affaire Pussy Riot. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est à une réponse ferme des autorités à la question du pouvoir, posée par les masses sur les places moscovites en 2011 et 2012. Pratiquement tout participant aux manifestations de l'année dernière est susceptible de se retrouver sur le banc des accusés. Et le procès à venir sera l'occasion de faire comprendre à tous ceux et toutes celles et ceux qui songent à s'engager dans une participation politique active que toute résistance est inutile et que le pouvoir est omnipotent.

A l'heure actuelle, de nombreux éditorialistes libéraux tentent d'établir un parallèle avec la terreur stalinienne. Bien que leur ampleur et leur signification

historique de soient pas comparables, les mécanismes par lesquels le pouvoir met en place ce procès politique ont en effet quelques points communs avec cette période sombre de notre histoire. L'affaire « du 6 mai » s'articule autour d'un scénario de découverte d'un complot contre l'Etat, de vices de procédure, d'usage de la torture et d'une importante propagande médiatique. Aujourd'hui, pour la gauche russe, il est d'une importance cruciale d'attirer l'attention internationale sur les nouveaux « procès de Moscou » mais aussi d'aider les camarades du monde entier à comprendre, au travers de cet exemple tragique, l'évolution répressive irrésistible du régime politique en place en Russie.

QUE S'EST-IL PASSÉ LE 6 MAI ?

Après que Vladimir Poutine s'était assuré un nouveau mandat présidentiel aux élections du 4 mars 2012, en recourant à la fois à une immense pression administrative exercée sur les électeurs, à des falsifications

¹ Membre du Mouvement socialiste de Russie et de la IV^e Internationale. Son article a été traduit du russe par Matilde Dugacquier.

contestation répression politique

massives et à une rhétorique populiste mensongère, beaucoup pensaient que les mobilisations avaient perdu leur raison d'être. Les espoirs naïfs de milliers d'opposants, engagés comme observateurs des élections et qui pensaient mettre fin aux tricheries, s'étaient brisés. Les deux actions qui eurent lieu dans la foulée des élections, les 5 et 10 mars, virent le potentiel de mobilisation du mouvement se tarir par rapport aux mois précédents. Les prises de parole des leaders de l'opposition libérale reflétaient bien la désorientation et l'absence d'un plan d'action. Quand, vers la mi-mai, le leader du Front de gauche, Sergueï Oudaltsov, appela à battre le pavé à la veille de l'entrée en fonction de Poutine, la plupart des observateurs ne cachèrent pas leur scepticisme.

Le Front de gauche est une petite formation apparue vers le milieu de la décennie 2000. Elle regroupe aussi bien d'anciens membres de groupes staliniens et post-staliniens que des socialistes antiautoritaires. Elle a commencé à être connue du public au début de la contestation, en décembre 2011. Son succès était surtout dû à la figure de son leader, Sergueï Oudaltsov, un orateur brillant ayant participé à diverses actions à l'issue desquelles il se faisait presque systématiquement arrêter. À l'instar du populiste de droite Alexeï Navalny, il est devenu l'une des figures les plus populaires du mouvement.

Cependant, Sergueï Oudaltsov a toujours fait l'objet de critiques au sein de la gauche russe : on l'a accusé de vouloir minimiser la question du socialisme dans ses interventions, d'avoir tendance à faire des compromis inutiles avec l'opposition libérale et d'avoir recours à des pratiques antidémocratiques et autoritaires au sein de son organisation. Presque toutes ces accusations sont justifiées. Cependant, dans la conscience des masses, Oudaltsov est non seulement un des leaders du mouvement d'opposition, mais il est également le seul représentant connu de

son aile gauche. Ainsi, son appel à une nouvelle manifestation sous l'accroche « Marche des millions » trouva un certain écho auprès de la gauche, alors que les libéraux s'enfonçaient dans le pessimisme. Mais ce jour-là, contrairement à toutes les prévisions, plus de 60 000 personnes rejoignirent la manifestation. Alors que le cortège s'approchait du point de rassemblement, la police provoquait les manifestants en leur barrant l'accès à la place. L'argument principal était que le nombre réel de participants dépassait de loin le nombre prévu, et que la Place Bolotnaïa, où devait avoir lieu le meeting, ne pouvait les accueillir tous. C'est évidemment absurde : le 10 décembre 2011, cette immense place vide en plein centre de Moscou avait accueilli le premier meeting « pour des élections justes », auquel avaient participé jusqu'à 80 000 personnes selon différentes estimations. Il était évident que la police cherchait un prétexte pour donner une leçon sévère au mouvement. Tous ceux qui voulurent franchir le cordon policier se firent réprimer violemment et arrêter. Cette violence sans précédent suscita la résistance d'une partie des manifestants, qui tentèrent de faire obstacle aux arrestations et décidèrent d'occuper la place tant que les personnes arrêtées ne seraient pas libérées. Selon les chiffres officiels, près de 30 policiers furent blessés pendant la dispersion de la manifestation. Les confrontations du 6 mai durèrent plusieurs heures. Près de 650 personnes furent finalement arrêtées, une partie d'entre elles passant la nuit au poste.

UN MOIS DE MAI 2012 ASSEZ CHAUD

Le jour suivant, des milliers de contestataires descendaient de nouveau descendus dans la rue, pour aller à la rencontre du cortège présidentiel. Dès le matin, le centre-ville était devenu l'arène d'une opération policière de grande ampleur, dont le but était de nettoyer la voie empruntée par le président non seulement des activistes mais également

des passants en général. La journée se terminait de nouveau avec des postes de police pleins à craquer. Cependant, au cours des jours suivants, des centaines de personnes continuèrent à descendre dans la rue, comptant bien venir à bout des forces de la police et établir un lieu de contestation permanent sur l'une des places du centre-ville. Leurs espoirs furent comblés au soir du 9 mai, quand la police cessa les arrestations massives et que certains de ses membres refusèrent de répondre aux ordres, les considérant insensés.

À partir de ce moment et pendant près de deux semaines, un campement de protestation s'organisa sur un des boulevards du centre de la ville. Le nombre de participants oscillait entre quelques centaines et quelques milliers. Quelques jours après l'installation, le rôle important joué par la gauche radicale dans cette initiative était déjà perceptible. Ce sont les militants du Mouvement socialiste de Russie (RSD) et les anarchistes qui lancèrent l'idée de tenir des assemblées réunissant tous les participants, pour décider de stratégies et régler la vie quotidienne du campement. L'endroit fut baptisé « Occupy Abaï », du nom du poète kazakh Abaï dont la statue se trouvait à cet endroit. Bien que le campement fût finalement démonté par la police, ses deux semaines d'existence écrivirent une des pages les plus importantes de l'histoire des protestations moscovites. L'événement mit en évidence tant la possibilité d'avoir recours à de nouvelles formes d'actions politiques, basées sur la démocratie directe, que la popularité croissante de la gauche radicale. Parallèlement, les autorités annoncèrent l'ouverture d'une action pénale sur la base de l'article relatif à « l'organisation et la participation à des troubles massifs de l'ordre public ». L'attaché de presse de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov, fit cette déclaration agressive : « De mon point de vue, la police a été assez tendre. J'aurais voulu qu'elle y aille plus fort. Il ne s'agissait pas des provocateurs auxquels s'attendaient les autorités de Moscou. »

UN GRAND PROCÈS POLITIQUE

Dès le 27 mai, la première accusée pour « usage de la violence à l'encontre de la police », l'anarchiste de 19 ans Alexandra Doukhanina, a été arrêtée. D'autres arrestations ont eu lieu au cours des mois d'été.

Presque toutes les personnes arrêtées sont restées en détention préventive jusqu'à la fin de l'instruction, bien que leurs avocats aient assuré que leurs clients ne quitteraient pas la ville et ne représentaient pas un danger pour la société. Les détenus représentaient à eux seuls toute l'hétérogénéité du mouvement.

On trouve parmi eux des activistes de gauche, comme les anarchistes Doukhanine et Stepan Zimin, le militant du Front de gauche Vladimir Akimenkov, le militant LGBT antifasciste Nikolai Kavakzskii. Il y avait également des représentants de groupes d'extrême droite ayant pris une part active aux manifestations dès le début, comme Rikhard Sobolev et Iaroslav Belousov. Mais on trouvait surtout parmi les accusés ceux qu'on a appelés des « activistes civils », des gens sans appartenance politique claire, dont l'expérience politique se limite à quelques manifestations de masse. Il semblait par moment que l'instruction tirait au hasard, attrapant des participants à l'une ou l'autre des manifestations, de façon à créer une atmosphère de peur généralisée.

Cependant, toutes ces arrestations étaient guidées par une logique. Dès le départ, près de 200 juges d'instructions de différentes régions du pays étaient mis sur « l'affaire du 6 mai ». Ils étaient notamment chargés de mener une analyse détaillée des informations fournies pas la vidéosurveillance sur les lieux des confrontations, afin de démasquer les participants « ayant recours à la violence ». Parallèlement, l'instruction était chargée d'une mission bien plus ambitieuse encore : réunir tous ces épisodes en un scénario conspirationiste logique, dans lequel les manifestants seraient en fait des marionnettes dans les mains habiles des supposés organisateurs.

Sans précédent par son ampleur et la mobilisation des ressources qui la soutient, « l'affaire du 6 mai » a réuni dans une symphonie parfaite toutes les structures répressives de la Russie de Poutine. La police procédait à des arrestations inattendues de suspects, le FSB (Service fédéral de sécurité) et le Centre de lutte contre l'extrémisme utilisaient leurs bases de données relatives aux activistes politiques, tandis que l'instruction et l'écriture du scénario du procès revenaient au Comité d'enquête (SK) de la Fédération de Russie. Cette structure, créée très récemment, joue

un rôle de plus en plus important dans la vie politique du pays. Depuis le début de l'année 2011, le SK est une organisation complètement indépendante du Parquet général, chargée d'enquêter sur les affaires les plus retentissantes et les plus importantes. Il est dirigé par Alexandre Bastrykin, originaire de Saint-Petersbourg et ami personnel de Vladimir Poutine, actuellement l'une des personnes les plus influentes dans l'appareil d'Etat. « L'affaire du 6 mai » est de la plus haute importance pour Bastrykin et sa structure, puisque l'avenir du SK et l'augmentation de son budget dépendent de sa réussite.

ANATOMIÀ PROTESTA – L'ANATOMIE DE LA CONTESTATION

Pour que le scénario du procès soit complet, il ne manquait donc plus que des organisateurs secrets. Ainsi, le 5 octobre 2012, l'une des principales chaînes de télévision russe, NTV, diffusa-t-elle un film de type « document d'enquête » contenant des accusations fantasmagoriques à l'égard de l'opposition, et notamment de Sergueï Oudaltsov. Ce produit de propagande de qualité médiocre faisait état des liens qu'Oudaltsov entretenait avec des services étrangers. Par ailleurs, les activités du Front de gauche qu'il dirige étaient présentées comme des manigances de la part d'ennemis intérieurs du pays. En guise de preuve principale, le film contenait l'enregistrement d'une discussion à laquelle participaient Sergueï Oudaltsov, le militant du Front de gauche Léonid Razvojaev, le membre du Mouvement socialiste de Russie (RSD) Konstantin Lebedev et l'un des proches conseillers du président géorgien, Guivi Targamadzé. La discussion portait entre autres sur le transfert d'une importante somme d'argent de la part des Géorgiens « pour la déstabilisation de la Russie ».

Malgré le fait que les visages n'étaient pas visibles et que le son avait de toute évidence été monté et posé sur la vidéo a posteriori, deux jours plus tard, le Comité d'enquête s'en servait pour ouvrir une action en justice. Konstantin Lebedev était arrêté le 17 octobre, alors que Sergueï Oudaltsov était relâché après son interrogatoire, ayant signé un engagement à ne pas quitter le territoire de la ville. Le 19 octobre, le troisième participant à cette nouvelle « affaire », Léonid Razvojaev, tentait de faire une demande d'asile politique auprès de la représentation de

l'ONU en Ukraine. A peine était-il sorti de l'immeuble de la représentation que des inconnus le jetaient violemment dans une voiture et lui faisaient traverser la frontière illégalement. Une fois en Russie, dans un endroit inconnu, il a été soumis à la torture et à des menaces, proférées notamment à l'encontre de sa famille. On lui a fait signer une « autodénonciation volontaire » ainsi qu'une déposition. Dans celle-ci, Razvojaev reconnaissait entretenir des liens avec des services secrets étrangers et préparer un soulèvement armé auquel Konstantin Lebedev et Sergueï Oudaltsov étaient tous deux partie prenante.

NOUVELLE ATTAQUE EN 2013

A la fin de l'année dernière, l'instruction était donc en possession de tous les éléments nécessaires à la construction d'un procès politique logique et de grande ampleur : les participants de base et les dirigeants, donnant les instructions émanant elles-mêmes de services secrets étrangers. Quand les traits de « l'affaire du 6 mai » furent bien dessinés, les autorités procédèrent à une nouvelle série d'arrestations. À l'heure actuelle, 27 personnes sont sur le banc des accusés et la liste est toujours ouverte. La dernière arrestation, celle du militant du Front de gauche Dmitri Roukavichnikov, a eu lieu le 2 avril. L'instruction promet de mettre un terme à l'enquête et de passer l'affaire aux mains du tribunal pendant l'été, ce qui signifie qu'entre-temps on peut s'attendre à d'autres arrestations.

« L'affaire du 6 mai » a déjà entraîné son lot de drames humains. Ainsi, le 17 janvier 2013, après que sa demande d'asile eut été refusée, l'un des suspects, Alexandre Dolmatov, s'est donné la mort dans un centre de déportation de Rotterdam. Le militant Vladimir Akimenkov a une mauvaise vue depuis sa naissance et cette situation n'a cessé d'empirer depuis qu'il se trouve en détention : sa vision s'est réduite à 10% pour un œil et 20% pour l'autre. Mais cela ne constitue pas, pour la Cour, une base suffisante pour commuer sa détention préventive en une interdiction de quitter le territoire. Au cours d'une audition, les juges ont déclaré cyniquement qu'une telle concession ne pourrait lui être accordée qu'à la condition qu'il soit totalement aveugle. Mikhaïl Kosenko, qui souffre de troubles psychiques, a demandé à passer de la détention préventive à une assignation à résidence ; mais l'instruction a jugé qu'il était « dangereux pour la

société» et s'apprête à l'envoyer en traitement obligatoire.

Pour le moment, 16 des 27 accusés se trouvent en détention. Cette pratique brutale a déjà poussé quelques militants ne souhaitant pas attendre d'être envoyés sur le banc des accusés à quitter la Russie et à demander l'asile politique dans d'autres pays. Parmi eux, le militant du Mouvement socialiste de Russie, Philippe Dolbounov.

Les «organiseurs» supposés sont eux aussi dans une situation difficile. Sergueï Oudaltsov a été assigné à résidence en mars, ce qui l'exclut pratiquement de la vie

politique. Notre ancien camarade Konstantin Lebedev a trouvé un arrangement avec l'instruction et se trouve également en assignation à résidence. Ce sont les déclarations de Léonid Razvojaev qui, bien qu'elles aient été obtenues sous la torture et qu'il les ait réfutées par la suite, serviront de fondement aux accusations.

UNE OMBRE MENAÇANTE

«L'affaire du 6 mai» projette une ombre menaçante sur l'ensemble du mouvement de contestation qui connaît depuis l'automne de l'année dernière un affaiblissement

évident. La répression le pousse à reconnaître sa propre impuissance face à l'Etat. Malheureusement, la propagande agressive des médias pro-gouvernementaux et les déclarations de certains accusés ont permis de jeter le discrédit sur le mouvement aux yeux d'une part importante de la population. Aujourd'hui, l'avenir politique du mouvement est étroitement lié à l'issue de ce sombre procès politique.

D'un autre côté, il convient de relever le rôle actif joué par le «Comité du 6 mai», une organisation réunissant des militants des droits de l'homme, de la gauche et du camp libéral, qui vient en aide aux détenus, leur fournit un soutien juridique et organise régulièrement des actions visant à attirer l'attention de l'opinion publique sur l'affaire. Mais ce travail est largement insuffisant. Le manque de retentissement international se fait largement sentir. Dans ce contexte, les actions de solidarité initiées par les différentes sections de la Quatrième Internationale et d'autres groupes de la gauche radicale, en décembre 2012, constituent un point de départ important, auquel il est essentiel de donner suite. □



Photothèque rouge/MILO.
Le 3 décembre 2012 à l'ambassade de Russie, délégation unitaire avec Olivier Besancenot (NPA), Arlette Laguiller (LO) et Martine Billard (PG).

RÉPUBLIQUE ET LUTTES DES

L'histoire des rapports entre le mouvement ouvrier et la République est tumultueuse. Ils se sont rencontrés, mêlés mais aussi opposés et combattus...

Il y a bien entendu plusieurs définitions de la « République ». En France, elle est liée à la révolution de 1789, au renversement de la monarchie et aux idéaux d'égalité, de fraternité et de liberté. C'est la « chose publique », un système politique représentant les citoyens, se présentant comme défendant l'intérêt général et s'incarnant dans un gouvernement, des institutions et un Etat. Mais elle a aussi constitué depuis plus de deux siècles - avec des interruptions - la forme politique de la domination des classes dominantes, de la construction de l'Etat bourgeois. Cette double dimension a conduit les révolutionnaires non pas à défendre en tout temps et tout lieu la « République », mais à définir leur politique en fonction de chaque conjoncture historique et de la dynamique que peut avoir ce mot d'ordre.

APRÈS LE RENVERSEMENT DE LA MONARCHIE

La Révolution française de 1789 a eu une portée universelle. La république lui est historiquement liée. Durant des décennies, ces idées ont soulevé l'enthousiasme des peuples du monde. Elles ont incarné les droits politiques et civiques mais moins les droits sociaux au travail, à l'éducation, à l'existence. Plus, malgré des luttes acharnées, en particulier celle de Robespierre, le droit d'existence n'a pas pu prévaloir sur le droit de propriété. C'était là, comme le dit Daniel Bensaïd, « *l'originelle fêlure, la mortelle blessure, l'intime défaillance des droits de l'homme et du citoyen, le défaut de fabrication* » (*Moi La Révolution*, éditions Gallimard, 1989). Son histoire est aussi marquée par des « exclusives » : le suffrage censitaire - qui prive du droit de vote les classes populaires, celles qui ne paient pas l'impôt -, le maintien de l'esclavage des peuples colonisés jusqu'en 1848, où il est aboli par la Deuxième République, et le refus du vote pour les femmes jusqu'en 1946. Clémenceau voulait « *qu'on prenne la révolution française comme un bloc* ». On nous présente aussi la République comme un bloc. Ses origines comme son histoire prouvent que ce bloc n'est pas compact, ni

homogène : les poussées républicaines-révolutionnaires de 1789, 1793, février 1848, ne peuvent être confondues avec Thermidor et les massacres de Juin 1848, tout cela au nom de la République !

Dans d'autres pays, comme aux Etats-Unis d'Amérique, la République n'a pas la portée subversive, antimonarchique, qu'elle a en France. En Turquie, la République de Mustapha Kemal est ultra laïque mais pas démocratique. De même, nombre de dictatures en Amérique latine se sont parées des habits de la république. La république comme, d'autres formes politiques, exige donc l'analyse concrète d'une situation concrète.

RÉPUBLIQUE « TOUT COURT » OU RÉPUBLIQUE SOCIALE ?

La référence à la République a aussi servi de point de ralliement aux mouvements populaires, non seulement en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe. De grands soulèvements révolutionnaires contre la monarchie, le racisme ou la dictature ont été marqués du sceau républicain.

Les journées de 1793, de 1830, de 1848, l'expérience fondatrice de la Commune de Paris en 1871, les mobilisations antifascistes en 1934-1936 en France ou en 1936-1939 en Espagne contre Franco, la résistance contre l'occupant nazi en 1940-44... Autant de guerres et de crises révolutionnaires où le ressort républicain a combiné les aspirations à la souveraineté populaire, aux libertés démocratiques et à l'égalité sociale.

C'est dans ce sens que, dès 1905, Lénine considérait la république démocratique comme « *l'ultime forme de la domination bourgeoise et comme la forme la plus appropriée à la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie* ».¹

Mais « la République » confond aussi les aspirations démocratiques et les institutions qui forment l'Etat bourgeois, et peut s'avérer un terrible piège pour le mouvement ouvrier. La révolution de 1848 a incarné la rupture entre deux conceptions de la république. En février 1848, les

insurgés parisiens combattent au nom de la « république sociale » et du « droit du travail ». En juin 1848, les ouvriers parisiens sont massacrés, toujours au nom de la « république », celle de la « république des propriétaires ». La bourgeoisie se sert de la forme politico-étatique de la république pour écraser le mouvement ouvrier. Marx en tire les leçons : « *La bourgeoisie n'a pas de roi, la forme de son règne est la République* ». Comme l'indique Daniel Bensaïd dans une contribution sur *La Commune, l'Etat et la Révolution* : « *Dans sa forme achevée, la République constitutionnelle réalise la coalition d'intérêts du parti de l'ordre. Il n'y aura plus désormais de République tout court. Elle sera sociale ou ne sera qu'une caricature d'elle-même, le masque d'une nouvelle oppression.* »

La référence à la « république tout court » sera, plus tard, le terrain de toute la politique d'Union sacrée qui réunit les représentants des classes dominantes et ceux du mouvement ouvrier réformiste. C'est au nom de la république et de la civilisation qu'ont été poursuivies les expéditions coloniales contre les peuples d'Afrique du Nord, d'Afrique noire et d'Indochine. C'est au nom de la république qu'a été conduite une politique de répression et d'assimilation forcée de ces peuples. Et les « valeurs républicaines » n'ont pas évité à la France la vague de nationalisme et de racisme qui a submergé l'Europe à partir de la fin du XIX^e siècle. C'est en son nom que les écoles républicaines ont préparé les consciences à la « revanche » contre l'Allemagne. C'est en son nom que se déchaînent les boucheries de la Première Guerre mondiale.

RÉPUBLIQUE ET COLLABORATION DE CLASSES

C'est aussi au nom de la république qu'ont été approuvées nombre de politiques de collaboration de classes. Des premières expériences de « ministérialisme », avec la participation d'un ministre socialiste, Millerand, à un gouvernement bourgeois au début du XX^e siècle, à la reconstruction de l'Etat bourgeois en 1944-1945 sous la houlette du général De Gaulle, avec le désarmement des forces de la Résistance, en passant par le Front populaire qui canalisait la force propulsive de la grève générale dans l'alliance avec le Parti radical, c'est

CLASSES

PAR FRANÇOIS SABADO



DR. Barricade rue Saint-Sébastien pendant les combats de la Commune.

à chaque fois la référence à la République identifiée aux institutions de l'Etat bourgeois démocratique qui désarma le mouvement social.

D'ailleurs, n'oublions pas, comme le montre de manière saisissante le film *Land and Freedom* de Ken Loach sur la guerre civile espagnole, la manière dont les staliniens, certains sociaux-démocrates et autres républicains ont utilisé la défense de la république pour étrangler la révolution. Il y avait, dans le camp de la République espagnole, une lutte impitoyable entre révolution et contre-révolution, entre ceux qui liaient la lutte pour la démocratie à une transformation sociale révolutionnaire et les autres, qui utilisaient la démocratie pour freiner puis abattre le processus révolutionnaire.

La République, comme forme politique, n'est jamais neutre. Elle est intrinsèquement liée à l'Etat, et à la classe qui domine cet Etat. Nous ne partageons pas l'appréciation de Jean Jaurès dans ses écrits sur *L'Armée nouvelle*, où il caractérise ainsi l'Etat: «L'Etat n'exprime pas une classe, mais le rapport des

classes, je veux dire le rapport de forces.» La république, comme forme politique et étatique construite depuis plus d'un siècle en France, n'est pas une forme politique indifférenciée qui se remplirait d'un contenu social donné, bourgeois ou prolétarien, selon les rapports de forces. L'Etat est au service des classes dominantes.

Nous partageons plutôt le point de vue de Lénine, pour qui «*la République bourgeoise, le Parlement, le suffrage universel, tout cela constitue un immense progrès du point de vue du développement de la société à l'échelle mondiale (...) Mais la République bourgeoise la plus démocratique n'a jamais été et ne pouvait être rien d'autre qu'une machine servant au capital à opprimer les travailleurs, un instrument de pouvoir politique du capital. La République démocratique bourgeoise a promis et proclamé le pouvoir de la majorité, mais elle n'a pu le réaliser tant qu'existait la propriété privée du sol et des autres moyens de production.*»

Cette ambivalence, ou ambiguïté fondamentale de la République, nous conduit

à rejeter toute idée d'alliance ou de mouvement ou de front républicain avec la bourgeoisie. Cette question est toujours d'actualité, car c'est la politique proposée par d'importants secteurs de la gauche traditionnelle pour combattre le Front national. Or, face au fascisme, il faut opposer la mobilisation unitaire de tous les travailleurs et de leurs organisations, et non pas une alliance ou un front républicain qui subordonne la gauche à des accords avec la bourgeoisie. Dans des circonstances historiques spécifiques – l'opposition à la monarchie, à des dictatures, au fascisme ou à des coups d'Etat –, la lutte pour la «république» peut incarner l'exigence démocratique. Face à des républiques bourgeoises, le mouvement ouvrier doit alors lever le drapeau de la «République sociale et démocratique», et s'appuyer sur les méthodes de la lutte de classes.

¹ *La social-démocratie et le gouvernement révolutionnaire provisoire*, œuvres, volume 18, page 281.



ET LA VI^e RÉPUBLIQUE ?

Aujourd'hui, avec la campagne menée par Mélenchon, le mouvement ouvrier français est de nouveau confronté au débat sur la république. Ses partisans revendiquent

une assemblée constituante pour une VI^e République. La situation de crise politique en France et en Europe peut en effet poser, de manière centrale, des questions démocratiques, conjuguées à celles de la lutte contre l'austérité. Mais la dynamique de la lutte de classes épouse-t-elle

aujourd'hui, les formes républicaines du siècle dernier? Une situation préévolutionnaire comme celle de Mai 68, par exemple, ne s'est pas située dans les traditions républicaines du mouvement ouvrier. Lorsque se déclenchent des luttes sociales ou démocratiques de grande

Daniel Bensaïd sur la république

LES TEXTES DONT DES EXTRAITS SONT REPRODUITS DANS CES PAGES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.DANIELBENSAID.ORG

MODÈLE NATIONAL RÉPUBLICAIN CONTRE MODÈLE POST-NATIONAL EUROPÉEN (1993)

Il serait vain de prétendre conjurer la menace d'un néo-impérialisme européen en réhabilitant le bon vieil impérialisme national : avec ou sans l'Europe, la France est de longue date une puissance impériale et coloniale. Nos prétendues vertus républicaines ne constituent pas l'antidote aux nouvelles tentations impériales. L'image de la République peut faire vibrer l'imaginaire collectif. Mais de quelle République s'agit-il ? Il y eut des Républiques, au pluriel : celle de 1793, celle de 1848, celle de 1875-1881. À les mêler et les confondre, le mythe républicain se superpose simplement au mythe national. Le pacte républicain de la III^e République est une réplique des classes possédantes à la grande peur de la Commune de Paris, celui de la IV^e à la grande peur de la Résistance populaire. L'idée laïque a sans doute sa source dans l'élan révolutionnaire, mais son institutionnalisation sous Jules Ferry instaurait une nouvelle religiosité positiviste d'Etat. C'est cette République-là et non la République révolutionnaire de l'An II qui a subordonné la citoyenneté au code de la nationalité, sur fond d'expéditions et de conquêtes coloniales ! Comme son maître Auguste Comte, Ferry-Tonkin était un homme d'ordre.

LA RÉPUBLIQUE INACHEVÉE (1998)

Il faut pour cela déployer la dimension historique de la République. Il ne s'agit pas d'un pur esprit, d'une idée pure, d'un spectre qui hante l'histoire, de Rome à Jules Ferry ou à Clémenceau. La République de l'An II est révolutionnaire, tout entière du côté du pouvoir populaire constituant et de ses promesses. La III^e République n'est déjà plus révolutionnaire mais nationale, du côté de l'institué, de l'ordre positiviste, de son quadrillage institutionnel. Bien sûr, il reste en elle quelque chose de l'origine, des principes

encore actifs, mais juin 1848 est passé par là, et elle est née des cendres de la Commune. Désormais, on le sait, la République sera sociale ou ne sera pas. Et elle sera universelle. En ce sens, la République a pu devenir la formule polémique d'un socialisme internationaliste. À reculer sur ces points, à prétendre faire tourner à rebours la roue de l'histoire, pour opposer à la dérégulation marchande, non pas une République en mouvement, mais un mythe républicain, on finit par tomber dans une République autoritaire et disciplinaire, d'ordre plus moral que civique, plus sécuritaire que solidaire. Parler de République sociale ne signifie pas réduire la politique au « social », se détourner du champ spécifiquement institutionnel pour assigner aux mouvements sociaux de s'instituer eux-mêmes Etat. C'est seulement rappeler qu'après les expériences fondatrices de 1793, de 1848, de 1871, la lutte pour la démocratie politique n'est plus dissociable de son contenu social ; que la propriété, c'est le pouvoir ; qu'on peut lutter pour des réformes institutionnelles sur le mode de scrutin, sur les assemblées représentatives, sur la parité, mais que le chômage est un cancer qui mine les meilleures formules démocratiques. C'est banal, mais essentiel.

RÉPUBLIQUE ET INSTITUTIONS : BRISER LE PRÉSIDENTIALISME (2007)

Madame Royal dit-elle autre chose ? Elle a fini, dans son discours du 18 mars, par lâcher le mot de VI^e République : « Cette République nouvelle, farouchement accrochée à ses identités et à ses diversités (...), ce sera notre VI^e République. » Mais le flacon ne fait pas l'ivresse : « La nature de la République, et pas seulement son numéro, fait problème en France. » La proposition de Royal promet le mandat unique, une dose de proportionnelle, la suppression du 49-3, mais elle ne limite en rien les pouvoirs du président. La « France présidente » entend, au contraire, utiliser à plein la fonction : « Je serai la présidente de la juste autorité, car je sais où je vais et comment j'y vais. » Elle le sait si bien qu'elle a renoncé

à proposer une assemblée constituante, sans laquelle on ne voit plus de quel pouvoir émanerait sa VI^e République, et se contente d'évoquer un « comité constituant », aussi peu démocratique que celui qui concocta, sous la présidence de Giscard, le traité constitutionnel européen...

Pour qu'une gauche digne de ce nom ressuscite du « sépulcre constitutionnel » où la gauche libérale s'est volontairement ensevelie, une réforme démocratique radicale exigerait la convocation d'une assemblée constituante et la suppression de l'élection au suffrage universel du président de la République, clé de voûte du bonapartisme institutionnalisé. Elle exigerait aussi un mandat unique renouvelable une seule fois, un système proportionnel intégral par régions – et non l'injection d'une dose homéopathique de proportionnelle – avec correction nationale prenant en compte les restes, le droit de vote pour tous les résidents étrangers, l'exercice garanti du droit à l'autodétermination pour les départements et territoires d'outre-mer.

Elle exigerait la suppression du Sénat et son remplacement par une assemblée issue des mouvements sociaux. Elle devrait radicaliser le droit du sol, en opposant à la notion généalogique d'identité, celle d'une citoyenneté élargie à tous ceux et celles qui vivent et travaillent sur le territoire. Elle devrait supprimer la tutelle préfectorale sur les communes héritée de l'Empire, promouvoir une expansion de la démocratie communale et remplacer le Conseil constitutionnel, nommé par une commission parlementaire élue à la majorité des deux tiers. Elle devrait surtout favoriser la reconnaissance de droits de contrôle et d'autogestion sur les lieux de travail, réduire le temps légal de travail pour faciliter la rotation des mandats et la déprofessionnalisation des pouvoirs, instituer la révocabilité des élus par leurs mandants et aligner leur indemnité sur le salaire d'un travailleur qualifié. □

envergure, ce n'est pas la République ni même «une VI^e République» qui peut en constituer l'horizon politique. Une chose, sont les meetings électoraux, autre chose est un programme ou une revendication dont les classes populaires s'emparent pour résister à la crise.

La situation peut être différente dans l'Etat espagnol, où la conjonction de la crise de la monarchie et des nationalités pose plus précisément la nécessité de la République et de l'auto-détermination... Mais que signifie cette référence dans la situation française où, depuis plus d'un siècle, la bourgeoisie a accaparé la république?

Discutons de la VI^e République défendue par J.-L. Mélenchon. La conçoit-il vraiment comme une rupture démocratique? Il propose certes quelques modifications institutionnelles importantes telles que la suppression du Sénat, la mise en place de la proportionnelle ou le référendum révocatoire comme au Venezuela. Mais

sur la clé de voûte de la V^e République (l'élection du président de la République au suffrage universel et le fait que tous les pouvoirs lui soient conférés), il renvoie la discussion à une future Constituante. Pourtant c'est le point nodal de l'architecture des «républiques bonapartistes». Dès le coup d'Etat de Louis Bonaparte du 2 décembre 1851, Marx avait compris la fonction perverse de cette institution: «*La Constitution s'abolit elle-même en faisant élire le président au suffrage direct par tous les Français. Alors que les suffrages des Français se dispersent sur les 750 membres de l'Assemblée nationale, ils se concentrent ici, au contraire, sur un seul individu (...). Il est, lui, l'élu de la nation (...). Vis-à-vis d'elle, il dispose d'une sorte de droit divin. Il est, par la grâce du peuple.*»

Le programme de Mélenchon se contente d'une formule générale: «*Les pouvoirs exorbitants du président de la République doivent être supprimés dans le cadre*

d'une redéfinition générale et d'une réduction de ses attributions», nous indique le programme du Front de gauche. Si nous sommes pointilleux là-dessus, c'est que François Mitterrand, une des références de Jean-Luc Mélenchon, avait pendant des années critiqué la V^e République comme «un coup d'Etat permanent». Mais lorsqu'il s'est agi d'établir le *Programme commun de l'Union de la gauche*, il refusa de remettre en cause la présidence de la République. Il suffit de reprendre le texte du Programme commun de 1973 pour y retrouver la dénonciation des «*pouvoirs exorbitants*» du président et la «*nécessité de leur suppression*»... mais pas la suppression de la présidence. Et pour cause, la suite de l'histoire nous a apporté la réponse.

Un point central de discussion avec les partisans de la VI^e République tourne autour des rapports entre les modifications





institutionnelles et la mobilisation populaire pour assurer une démocratie réelle. La rupture avec les institutions de la V^e République et l'ouverture d'un processus constituant, pour une vraie démocratie, impliquent une refonte totale du système avec des assemblées souveraines élues au suffrage universel et à la proportionnelle. Le rôle des anticapitalistes consiste à s'appuyer sur ce processus pour favoriser le mouvement d'en bas, les formes de pouvoir populaire. Ainsi, ces assemblées nationales élues doivent s'appuyer sur des assemblées locales dans les communes, dans les entreprises, sur un processus d'auto-organisation et d'auto-gestion qui donne le pouvoir au peuple. Pas un mot, chez Mélenchon, sur toute cette dimension, car sa VI^e République est en fait une transformation de l'Etat et des institutions actuelles, et non une rupture ou la constitution d'un nouvel Etat.

Nous sommes bien entendu aujourd'hui très loin de ce type de situation en France ou en Europe. Mais observons que, lorsque les citoyens s'emparent de questions démocratiques institutionnelles, ils se tournent vers des mesures plus radicales. La crise actuelle (politique, institutionnelle) est telle que des mouvements comme les Indignés, par exemple, insistent sur «la démocratie réelle maintenant»... avec des propositions de démocratie directe ou des réformes institutionnelles radicales (contrôle des élus, proportionnelle, initiatives référendaires), plus que sur la défense de la république.

RÉPUBLIQUE ET ANTICAPITALISME

Sur le plan économique et social, les républicains d'aujourd'hui analysent plus la société capitaliste dans les termes d'une critique humaniste –L'Humain d'abord– que dans ceux de la lutte de classes. Ils s'opposent au néo-libéralisme et au capitalisme financier, inventent de nouvelles régulations mais n'osent pas remettre en cause le noyau dur du système capitaliste, à savoir les rapports de propriété. Ils se prononcent bien entendu pour la défense des services publics, pour leur gestion démocratique. Le programme du Front de gauche, *L'Humain d'abord*, explique que «le pouvoir économique ne sera plus entre les mains des seuls actionnaires, les salariés et leurs représentants seront appelés à participer aux choix d'investissement des entreprises en tenant compte des priorités

sociales, écologiques et économiques démocratiquement débattues», mais il ne va pas jusqu'à des incursions dans la propriété capitaliste et l'amorce d'un processus de socialisation de l'économie. Il défend l'intérêt général, mais lorsque celui-ci bute sur la propriété du capital, les réponses se font plus qu'évasives.

Alors que plus que jamais, la profondeur de la crise capitaliste, au-delà des résistances quotidiennes aux politiques d'austérité, pose au mouvement ouvrier l'alternative historique suivante : accepter la logique du système capitaliste actuel et subir d'énormes régressions sociales, économiques, écologiques ou rompre avec le capitalisme, défendre le droit à l'existence avant le droit de propriété et s'engager dans une confrontation avec les classes possédantes. Et là, «l'intérêt général», c'est redonner toute sa centralité à la lutte de classes !

RÉPUBLIQUE ET SOCIALISME

Toutes ces considérations nous conduisent à ne pas donner une valeur stratégique à la «république tout court». Une chose est de défendre, dans la république, des conquêtes sociales et démocratiques : le suffrage universel, les services publics, la laïcité comme principe de séparation de l'église et de l'Etat. Ces combats prennent aujourd'hui une nouvelle dimension face aux contre-réformes libérales qui remettent en cause l'espace démocratique. Ils doivent être liés à une perspective transitoire de transformation sociale radicale de la société. Autre chose est de proposer comme perspective stratégique une référence à la république qui, comme forme politique, fusionne libertés démocratiques et institutions étatiques. Cela ne peut que brider et limiter les luttes de classes dans la remise en cause des formes étatiques.

Il n'y a pas de continuité entre république et socialisme : entre les deux, il y a des cassures, des discontinuités, en particulier dans la destruction de la vieille machine d'Etat. Affirmer une continuité entre la république et le socialisme, c'est ne plus penser la rupture, c'est relativiser toutes les problématiques liées à l'émergence de situations révolutionnaires qui posent la question de nouvelles formes d'autogouvernement ou d'autogestion sociale. On en arrive alors à la formule de Mélenchon, de «révolution par les urnes», révolution canalisée, déviée, corsetée par les institutions de la république. Car il ne s'agit plus, pour lui, de reprendre le drapeau de la

république sociale, celle des communards, qui opposaient la république sociale aux classes bourgeoises, mais des républicains qui, au-dessus des classes sociales, fusionnent dans leur défense de la république les mots «nation», «république» et «Etat». Cette conception ne peut que subordonner la «révolution citoyenne» ou «la révolution par les urnes» au respect des institutions de l'Etat des classes dominantes.

Il ne s'agit pas, pour les révolutionnaires, de nier la place des élections dans une stratégie révolutionnaire ou le suffrage universel comme mode d'expression et de décision démocratique, ni le fait que lors d'une crise révolutionnaire, le torrent du mouvement de masse bouscule et peut passer au travers des vieilles institutions. Mais le centre de gravité des révolutions, ce ne sont pas les urnes, c'est, d'une part, «l'irruption des masses sur la scène sociale et politique» et d'autre part, la remise en cause du pouvoir des classes dominantes. Les révolutions créent, par leur propre dynamique, de nouvelles architectures de pouvoir économique, social et politique. Historiquement, la république, comme continuité institutionnelle, a souvent été un barrage pour ces nouvelles formes politiques. La révolution doit alors la dépasser. □

PAR YANN CÉZARD

Jaurès, LA RÉPUBLIQUE ET LE SOCIALISME

Le surgissement en France d'une nouvelle gauche réformatrice s'accompagne d'un net regain d'intérêt pour les conceptions politiques de Jean Jaurès, allant au-delà de la simple revendication iconographique propre aux « socialistes » néolibéraux. D'où la nécessité de reprendre aussi, sur ce plan, le fil d'une analyse et d'une critique marxistes...

En 1905, Jaurès écrit dans une introduction à un recueil de ses discours parlementaires (*Le Radicalisme et le socialisme en 1885*): « J'ai toujours été un républicain, et j'ai toujours été un socialiste: c'est toujours la république sociale, la république du travail organisé et souverain qui a été mon idéal. » Dans un discours au parlement, en 1893, sur « le socialisme et la République », il précise cette affinité profonde: « N'êtes-vous pas frappés par l'universalité du mouvement socialiste? Partout, dans tous les pays du monde, il éclate à la même heure. (...) c'est que ce mouvement sort des profondeurs mêmes des choses; c'est qu'il sort d'innombrables souffrances qui jusqu'ici ne s'étaient point concertées, mais qui ont trouvé dans une formule libératrice leur point de ralliement. La vérité, c'est qu'en France même, dans notre France républicaine, le mouvement socialiste est sorti tout à la fois de la République, que vous avez fondée, et du régime économique qui se développe dans ce pays depuis un demi-siècle. »

Jaurès reprend l'idée de Marx d'une préparation du socialisme par le développement même du capitalisme, et il y ajoute celle d'une véritable continuité, mais... problématique, entre la république et le socialisme: « Vous [la majorité républicaine au parlement] avez fait la République, et c'est à votre honneur (...), mais par-là vous avez institué entre l'ordre politique

et l'ordre économique dans notre pays une intolérable contradiction. Dans l'ordre politique, la nation est souveraine et elle a brisé toutes les oligarchies du passé; dans l'ordre économique la nation est soumise à beaucoup de ces oligarchies (...). Oui, par le suffrage universel, par la souveraineté nationale, qui trouve son expression définitive et logique dans la République, vous avez fait de tous les citoyens, y compris les salariés, une assemblée de rois. C'est d'eux, c'est de leur volonté souveraine qu'émanent les lois et le gouvernement; ils révoquent, ils changent leurs mandataires, les législateurs et les ministres; mais au moment même où le salarié est souverain dans l'ordre politique, il est dans l'ordre économique réduit à une sorte de servage. Oui! Au moment où il peut chasser les ministres du pouvoir il est, lui, sans garantie aucune et sans lendemain, chassé de l'atelier. »

Et il conclut: « Et c'est parce que le socialisme apparaît comme seul capable de résoudre cette contradiction fondamentale de la société présente, c'est parce que le socialisme proclame que la République politique doit aboutir à la République sociale, c'est parce qu'il veut que la République soit affirmée dans l'atelier comme elle est affirmée ici; c'est parce qu'il veut que la nation soit souveraine dans l'ordre économique pour briser les privilèges du capitalisme oisif, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain. » La république, portant l'idéal de l'égalité, doit devenir sociale pour se parfaire et réaliser la grande promesse de 1789. La vérité de la république, c'est la république sociale. Jaurès puise bien sûr dans la tradition de la révolution française, comme tous les révoltés de son temps. De même qu'il y trouve l'idéal de la « nation révolutionnaire », le peuple souverain dressé non contre les autres peuples, mais contre les tyrans (dont « le sang impur » est évoqué par *La Marseillaise*).

Jaurès n'entend pas par « socialisme » la

guimauve actuelle des libéraux de la rue de Solferino. Mais le collectivisme, la société sans roi ni patron. « Le communisme doit être l'idée directrice et visible de tout le mouvement » (*Etudes socialistes* de 1902). Mais comment la république pourrait-elle accoucher presque naturellement de la « Sociale »? Et comment prétendre que la « nation » (y compris le prolétariat?) est vraiment « souveraine » au parlement... et dans l'Etat?

CONTINUITÉ OU RUPTURE ?

Partant lui aussi de cette expérience historique, Marx avait déjà posé le problème de la relation entre la république et le socialisme. Dans cette forme idéale de « l'Etat moderne », il voyait une promesse d'une nouvelle société (le parachèvement de l'égalité des hommes par l'égalité sociale) mais aussi une contradiction. Jusqu'à comparer, dans *La Question juive* (1845), l'idéologie républicaine à la religion chrétienne, car elle aussi proposerait une résolution seulement fantastique des iniquités de la société bourgeoise, promesse de l'égalité, non plus au Ciel mais dans l'isolement, non plus devant Dieu mais devant la Loi. Comme si l'idéal républicain pouvait devenir un nouvel « opium du peuple ». Sans même parler de la nature de l'Etat, même républicain, qui a sa propre consistance, moins universelle: de classe!

Pour Marx, il y avait donc une continuité-rupture entre l'idéal de la république et la réalisation communiste de l'émancipation humaine. La Sociale ne naîtra pas progressivement ou naturellement de la République tout court, mais révolutionnairement, par l'expropriation révolutionnaire de la bourgeoisie et, comme il le dira ensuite à la lumière des expériences révolutionnaires de son temps, par destruction de l'Etat bourgeois existant.

Jaurès espère à l'inverse une continuité possible entre le cœur des institutions





Le 25 mai 1913, Jaurès prononce un discours au Pré-Saint-Gervais à l'issue d'une manifestation contre la « loi des trans ans ». Photo de Henri Roger-Viollet.



républicaines (l'administration de l'Etat, le parlement et le suffrage universel) et le socialisme.

«EVOLUTION RÉVOLUTIONNAIRE» ?

C'est le titre d'une partie de ses *Etudes socialistes*, où il écrit : « Ces grands changements sociaux qu'on nomme des révolutions ne peuvent pas ou ne peuvent plus être l'œuvre d'une minorité. Une minorité révolutionnaire, si intelligente, si énergique qu'elle soit, ne suffit pas, au moins dans les sociétés modernes, à accomplir la révolution. Il y faut le concours, l'adhésion de la majorité, de l'immense majorité. »

Certes. Mais que se passerait-il alors, une fois la majorité conquise (si l'on admet qu'elle peut l'être électoralement, et sans de violentes tensions)? Que ferait l'Etat? Et que faire de l'Etat? Jaurès ne s'étend guère sur cette question, mais aime dire, cependant, sa confiance dans la conquête légale des pouvoirs publics, par le suffrage universel, par les progrès de l'éducation des prolétaires aussi, et en

même temps sa solidarité avec la classe ouvrière quand elle est contrainte de se défendre par la violence.

Sa stratégie politique est fidèle à ces principes. De sa première élection comme député en 1885 jusqu'à son assassinat en 1914, Jaurès tentera souvent de nouer des alliances durables avec le reste du camp républicain, pour empêcher la victoire de la réaction (la république est neuve et menacée) et réaliser de nouvelles conquêtes démocratiques, ce qui passe par un combat acharné contre les deux bastions de la réaction, le sabre et le goupillon.

Il faut défendre Dreyfus, car celui-ci, injustement martyrisé, n'est plus désormais un bourgeois ou un capitaine, il est l'humanité. Contre le sectarisme des guesdistes (pour lesquels ce serait un conflit interne à la bourgeoisie!), Jaurès propose au mouvement ouvrier de prendre en charge tous les problèmes de la société, attitude normale pour une classe qui prétend en incarner l'avenir et la direction. Mais c'est aussi un moment politique crucial, un bras-de-fer contre l'armée qui rallie autour d'elle toute la réaction.

Il faut séparer l'Eglise et l'Etat, et développer l'école laïque, pour détruire l'emprise de la superstition sur l'esprit des enfants. Comme il le dit dans son discours du 3 mars 1904 au parlement : « Nous combattons l'Eglise et le christianisme parce qu'ils sont la négation du droit humain et renferment un principe d'asservissement humain. »

Mais la confiance critique de Jaurès dans les institutions républicaines va justement plus loin que ce « frapper ensemble », plus loin même qu'une tactique de soutien au parlement à des gouvernements dirigés par des partis bourgeois républicains. Son ambiguïté de fond à l'égard de l'Etat républicain s'étend à son personnel politique dirigeant. Pour Jaurès, Clemenceau et même avant lui Jules Ferry sont tout à la fois des adversaires mais aussi des partenaires d'un « grand parti républicain » qu'il dit encore « voir en France » en 1905. Et non des ennemis de classe?

En 1898, Jaurès, « accompagnant » la constitution du ministère Waldeck-Rousseau, dreyfusard et « de défense républicaine », se félicite de l'entrée d'un

ministre socialiste au gouvernement (premier de l'histoire), Alexandre Millerand. Il y voit comme une annonce de la victoire inévitable du socialisme! Ces gouvernements vont cependant vite montrer qu'ils ne songent qu'à alterner la matraque et la carotte face au mouvement ouvrier, pour mieux le dissoudre («la politique du fouet et du morceau de sucre», comme disait Bismarck).

Un congrès de la SFIO vote aussi une dénonciation, ferme, de «la politique coloniale capitaliste». Mais l'expression mérite d'être éclaircie. Il s'agit de condamner les crimes coloniaux, les pillages des groupes capitalistes, et le danger de guerre engendré par la course européenne aux colonies. Mais pourquoi pas une politique coloniale sinon socialiste, au moins authentiquement républicaine? En 1905 Jaurès, à l'inverse de Guesde par exemple (réclamant le départ des «soudards français»), se dit moins enclin à condamner la présence française dans les colonies, qu'à exiger une authentique politique civilisatrice. C'est que, même si l'humanisme de Jaurès est entaché des préjugés coloniaux du moment, il croit aussi semble-t-il à la possibilité de bonnes pratiques de l'Etat français dans ses colonies, à la possibilité que la «République» aide ces peuples à accéder... à la civilisation.

N'est-ce pas là une forme de loyauté à l'égard de l'Etat républicain, qui du coup tourne parfois à la pirouette théorique, comme avec son fameux paradoxe sur la patrie: «Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie; beaucoup d'internationalisme y ramène. Un peu de patriotisme éloigne de l'Internationale; beaucoup de patriotisme y ramène»? (L'Armée nouvelle).

PATRIOTE, MAIS PACIFISTE

Sauf que le nationalisme chauffé à blanc prépare la guerre. Et sur ce point, plus d'ambiguïté. Jaurès est inflexible.

Dans son discours du 7 mars 1895, il fait le lien entre la guerre et le capitalisme: «Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix (...) porte en elle la guerre, comme une nuée dormante porte l'orage. Messieurs, il n'y a qu'un moyen d'abolir la guerre entre les peuples, c'est abolir la guerre économique, le désordre de la société présente (...), logiquement, profondément, le Parti socialiste est, dans le monde, aujourd'hui, le seul parti de la paix.»

En 1913, lui et tous les socialistes combattent avec acharnement la «loi des

trois ans», qui porte le service militaire de deux à trois ans. Tout en dénonçant la marche à la guerre et le militarisme, Jaurès fait... une contre-proposition, qu'il avait déjà développée en 1910, dans son livre *L'Armée nouvelle*. C'est l'occasion pour lui de proposer une synthèse de ses idéaux républicains et socialistes, et de lier le tout avec l'idée de nation!

«Pour la défense nationale» (c'est le titre de la rubrique où son journal *L'Humanité* publie ses articles contre la loi des trois ans), le plus efficace est le système de la «nation armée», qui remplacerait l'armée permanente, hiérarchisée, dirigée par la caste réactionnaire et très aristocratique des officiers, par une armée de citoyens, de milices prêtes en permanence à se mobiliser dans une perspective purement défensive du territoire, sur le modèle suisse. D'où la dissolution du service militaire, qui soumet la jeunesse à la tyrannie des officiers, dans la vie ordinaire du citoyen en armes. Jaurès emprunte ainsi à la «levée en masse» de l'an II de la révolution, à la «garde nationale» du XIXe siècle, mais complètement démocratisée. Son armée citoyenne, de toute la «nation», égalitaire, pourrait être le creuset de l'avenir socialiste de la France, tout en faisant disparaître l'armée comme instrument d'oppression des classes dominantes.

UN RÉFORMISTE HÉRITIÈRE D'UNE RÉVOLUTION

Héritier d'une tradition révolutionnaire, celle de 1789 et 1793, sans cesse relancée par les grands épisodes de 1830, 1848, 1871, rallié à l'idéal socialiste d'une société sans classes, Jaurès pense que le prolétariat peut faire l'économie d'une révolution, car il croit dans la possibilité de démocratiser définitivement l'Etat républicain par la légalité et le vote. A condition de détruire l'emprise sociale de l'église et de l'armée.

Malheureusement, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au XXe siècle l'Etat, même «républicain», a plutôt montré une immense détermination à écraser s'il le fallait les peuples et les travailleurs, sans se laisser docilement civiliser.

Mais Jaurès, sa haine de la guerre et du militarisme en témoignent, n'a jamais poussé ce relatif optimisme envers l'Etat jusqu'à un ralliement pur et simple. Il n'a pas suivi sur ce chemin la majorité des directions socialistes de 1914. Car il y avait déjà alors, à la SFIO française comme dans la social-démocratie allemande, un véritable socialisme de trahison!

En Allemagne (l'équivalent existait en France), on appelait même cela, dès avant 1914, «le social-impérialisme»: Marx et Engels avaient dit dans le *Manifeste du Parti communiste* que «les prolétaires n'ont pas de patrie»? Justement... il faut enfin leur en donner une! Autrement dit: convaincre l'Etat de donner sa place au mouvement ouvrier organisé. Participer à la guerre, faire l'Union sacrée, cela signifierait, après, en recueillir les fruits! «Ils seraient bien obligés» de reconnaître les prolétaires comme partie intégrante de la nation, et leurs organisations, si loyales, comme partie intégrante de l'Etat-nation... On sait quel «grand» avenir a eu ce socialisme national et d'Etat (après 1945, cependant). C'est lui, dans le fond, qui a donné une grande partie de son idéologie à la gauche gouvernementale (et nationaliste) moderne.

Et non «l'évolutionnaire» Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914 «pour avoir trahi son pays», comme le dit alors son meurtrier, le nationaliste Raoul Villain. C'est-à-dire pour avoir lutté jusqu'au bout contre la barbarie. □

Comme le rappelle François Sabado dans l'article qui ouvre ce dossier, la République ne se laisse pas définir aisément. Un retour sur l'émergence de l'idéologie républicaine en France peut permettre d'y voir plus clair, notamment quant aux illusions qu'elle continue de semer.

Le mot de «république» peut être compris en un sens faible ou fort, comme type de régime politique ou comme idéal associé à ce régime. Mais selon la situation historique dans laquelle on se trouve, cet idéal républicain a pu prendre une variété de significations politiques, allant d'aspirations progressistes à voir advenir une «république sociale», plus ou moins en rupture avec l'ordre capitaliste, jusqu'aux justifications du colonialisme par la référence à l'universalité prétendue des valeurs «républicaines», qu'il s'agirait donc d'exporter y compris contre les peuples, en passant par les appels apeurés –en période de soulèvement populaire– à rétablir la légalité «républicaine». Et d'un pays à l'autre, cet idéal prend à l'évidence un sens encore plus diversifié.

Mais s'il est un point commun entre ces différentes significations attribuées à l'idéal républicain, du moins tel qu'il s'est affirmé en France à partir de la séquence révolutionnaire de 1789-1794, c'est qu'elles ont pour fonction d'exorciser le spectre de la révolution, en ramenant sur le terrain institutionnel toute velléité manifestée par les dominés (classes populaires, peuples colonisés, etc.) de secouer le joug de l'exploitation et de l'oppression par leur activité politique autonome. Née de la Révolution, et plus précisément de l'insurrection antimonarchique de

DE 1789 À LA COMMUNE DE L'IDÉOLOGIE RÉPUBLICAINE ET LE SPECTRE DE LA R

PAR UGO PALMIERI

l'été 1792, la République en est rapidement devenue la «sœur ennemie» (pour reprendre une formule de Daniel Bensaïd¹). C'est pourquoi, en France, on ne saurait saisir le sens politique de l'idéologie républicaine sans traiter des expériences révolutionnaires, au moins de 1789 à la Commune de Paris.

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET RÉPUBLIQUE

Il est bien connu que ce n'est pas l'idéal républicain qui fut au principe de ce formidable bouillonnement populaire qu'a été la Révolution française. Les facteurs politiques ont bien eu une importance décisive parmi les membres de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, exaspérés par la domination politique de l'aristocratie, mais ce sont les motifs économiques qui ont dominé parmi les masses populaires, urbaines et rurales. Or, si la Révolution française a bien été bourgeoise dans ses forces directrices et ses conséquences, elle a pris un tour nettement populaire à mesure qu'elle s'approfondissait. Dès lors qu'il fallait balayer une aristocratie décidée à ne rien lâcher de ses privilèges et de son pouvoir, la bourgeoisie révolutionnaire a dû solliciter la participation active du petit peuple, qui a fini par prendre au mot les grandes déclarations de 1789 et à entrer en lutte pour défendre ses intérêts propres.

Or, comme y insiste Daniel Guérin², c'est l'exigence du «pain quotidien» qui a amené les classes populaires à intervenir directement sur la scène politique et sociale en plusieurs moments décisifs. Portées bien au-delà de leurs aspirations initiales par la «force des choses» (comme disait Saint-Just), ce sont les classes populaires qui sont parvenues, au terme d'un processus particulièrement chaotique, à renverser la monarchie et à établir la République. Ce qui excédait toute espérance raisonnable quelques années auparavant est alors devenu possible, précisément par l'action tumultueuse des plus larges masses, au moment où la Révolution et ses fragiles réalisations se trouvaient menacées par une conspiration, ourdie par les nos-

taligues de l'Ancien régime et les puissances monarchiques coalisées. Les aristocraties européennes aspiraient en effet à mettre fin à ce soulèvement révolutionnaire qui, par l'écho qu'il avait trouvé bien au-delà du territoire français (jusqu'à Saint-Domingue, où eut lieu la première révolte moderne d'esclaves en 1791³), brisait l'évidence de leur domination et annonçait un monde nouveau. A ce complot, et dans un contexte où venait d'être proclamée «la patrie en danger», les Fédérés⁴ et les sans-culotte parisiens –organisés dans 48 sections et dans le cadre de la Commune insurrectionnelle de Paris– répondirent en



1. D. Bensaïd, *Moi, la révolution*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 93-150.

2. D. Guérin, *La révolution française et nous*, Paris, Maspéro, 1976, pp. 41-48.

3. Lire : C. L. R. James, *Les jacobins noirs*, Paris, Amsterdam, 2012.

4. *Volontaires issus du peuple et venus de la France entière, qui se sont engagés dans l'armée pour faire face à l'offensive des puissances monarchiques coalisées.*

5. *Les guillemets s'imposent, tant les groupes organisés qui s'affirment et s'opposent durant la Révolution française ne sont pas encore des partis au sens moderne, même s'ils ne sont déjà plus des cénacles ou coteries d'Ancien régime.*

6. *C'est ainsi sous la pression des sans-culotte parisiens que furent instaurés – de septembre 1792 à septembre 1793 – plusieurs lois visant à fixer le tarif des denrées alimentaires (le « maximum »), puis que furent passés les décrets de ventôse (février-mars 1794), qui visaient à transférer les biens des ennemis de la révolution vers les indigents (mais qui ne furent guère appliqués).*

PARIS LA REVOLUTION

HETA

organisant, le 10 août 1792, la prise du palais des Tuileries, où résidait le roi et sa famille, en mettant à bas des derniers vestiges institutionnels de l'Ancien régime, et en installant ce qui devait devenir la Première République.

Mais à peine conquise contre les résistances de l'aristocratie et les bourgeois timorés qui s'accrochaient à l'espoir illusoire d'une monarchie «constitutionnelle», la République fut utilisée par une partie de la bourgeoisie, qui s'était ralliée à la Révolution en 1789, pour en appeler à une suspension du processus révolutionnaire. Se retrouvant notamment dans le «parti» girondin⁵, cette fraction

de la bourgeoisie percevait tout le péril que recelait, pour elle et son pouvoir naissant, cette phase ascendante de la Révolution. Avec l'approfondissement de la crise économique et la menace de la disette, le sentiment se diffusait au sein du peuple que les promesses de 1789 n'avaient pas été tenues, et que les seuls à avoir tiré partie de l'abolition prétendue des privilèges étaient les «agiotteurs» et les «accapareurs» (c'est-à-dire les spéculateurs dans le langage de l'époque).

Ainsi se multiplièrent les mouvements populaires revendiquant des mesures énergiques pour assurer le droit à l'existence de tous, sans lequel les libertés conquises en 1789 n'étaient que mots d'esprit⁶. Produit de la Révolution, l'idéal républicain changea donc rapidement de sens, à mesure que s'aiguillait la lutte entre des classes qui, auparavant unies pour faire front contre l'aristocratie, se trouvaient à présent aux prises pour définir la direction du processus révolutionnaire: fallait-il terminer la révolution, en sanctuarisant ses conquêtes (qui faisaient place nette pour le développement du capitalisme), ou la continuer en

prenant au mot les idéaux révolutionnaires? Suffisait-il de détrôner le roi pour faire advenir ce monde nouveau promis par les grandes proclamations révolutionnaires? Le droit de propriété devait-il primer sur le droit à l'existence?

Contre les tentatives encore maladroitement des sans-culotte parisiens de poser en pratique ce qu'on appellerait plus tard la «question sociale», la République devint rapidement le nom du régime qui devait permettre à la bourgeoisie d'obtenir une forme de concorde nationale sous sa domination, et d'en finir ainsi avec l'action révolutionnaire des classes populaires. Et à mesure que la Révolution s'engageait dans une phase descendante, les «partis» qui posait la question du droit à l'existence furent éliminés: tout d'abord les Enragés (présents et souvent reconnus dans les sections parisiennes), les hébertistes (bien représentés dans la Commune de Paris), les robespierristes (qui avaient mené eux-mêmes la répression des premiers alors qu'ils dominaient le Comité de salut public), et enfin les



Peinture de Félix Philippoteaux, DR. Le 25 février 1848, au lendemain de la proclamation de la 2^e République, Lamartine rejette le drapeau rouge au nom de l'étendard tricolore.



babouvistes, de loin les plus conséquents dans leur remise cause de la propriété, arrêtés en mai 1796 alors qu'ils préparaient une insurrection et condamnés à mort en 1797.

**1848 ET LA COMMUNE:
LE DOUBLE VISAGE DE L'IDÉAL RÉPUBLICAIN**

Contrairement à cette volonté de concorde nationale, manifeste dans l'idéologie républicaine et encore partagée par tous ceux qui s'en réclament aujourd'hui, l'installation d'un régime républicain impliqua, en chaque cas (1792, 1848, 1870⁷), une radicalisation de la lutte entre bourgeoisie et classes populaires, et l'élimination des groupes les plus résolus à contester l'emprise du capital sur l'ensemble de la société, emprise naissante au moment de la Révolution française mais croissante tout au long du 19^e siècle.

Il est en effet frappant de constater que chacune de ces républiques n'a pu s'installer véritablement qu'au terme d'une lutte à mort engagée avec les classes populaires. Après un moment d'effervescence politique, permettant de rompre en 1792 avec le règne des Bourbons, en 1848 avec la monarchie de juillet et en 1870 avec le 2nd Empire, la nouvelle classe dirigeante entreprit de briser la révolte populaire qui prétendait ne pas s'arrêter au simple remplacement d'un personnel dirigeant par un autre. A l'illusion d'unanimité nationale succéda, dans chacune de ces situations historiques, la marginalisation politique des aspirations populaires et l'élimination physique des partis qui les portaient. En 1870 comme en 1848 et en 1792, l'affirmation du régime républicain en France déplaça le conflit, qui ne portait plus que marginalement sur la forme politique de la domination de classe (république contre monarchie, république ou empire), mais sur la question sociale, c'est-à-dire sur le partage des richesses et du pouvoir. On se souvient du mot de Thiers, selon lequel «*la république est le gouvernement qui nous divise le moins*», le «*nous*» désignant les différentes fractions de la classe dominante, qui se trouvaient dès lors contraintes de trouver entre elles des compromis, dans le cadre d'un même régime politique. Mais c'était oublier que l'unification partielle de ces fractions impliquait la rupture de l'alliance passée, aussi bien en 1792 qu'en février 1848 et septembre 1870, entre la bourgeoisie républicaine et les classes populaires.

Aussi bien dans la répression violente des mouvements populaires sous la Révolution française, qu'en juin 1848 ou en mai 1871, ce

n'est plus le conflit entre les différentes fractions de la classe dominante qui se joue, mais celui entre la classe dominante en tant que telle et les classes populaires, avec un degré d'intensité de plus en plus fort. Car avec le développement de l'industrie moderne, l'accroissement de la concentration capitaliste et l'affaiblissement des petits propriétaires, se sont développés aussi bien la classe ouvrière au sens de Marx, une classe dépossédée des moyens de production, qu'un mouvement socialiste, revendiquant la socialisation des moyens de production. La fondation en 1864 de l'Association internationale des travailleurs (la Première Internationale), est ainsi le produit non seulement du développement numérique de la classe ouvrière, mais aussi d'un foisonnement des doctrines socialistes à partir des années 1830 et de la multiplication des organisations populaires (sociétés de secours mutuel, syndicats, etc.).

De sorte que, si les révoltes populaires de juin 1848 et mars 1871 mêlent encore de nombreux petits propriétaires (artisans, commerçants) à la masse des travailleurs salariés, elles posent la question sociale d'une manière de plus en plus conséquente, mettant au centre de leur action et revendications la question de la propriété. Si les sans-culottes de 1793 se contentaient d'affirmer le «*droit à l'existence*», sans poser la question de l'organisation de la production et généralement sans remettre en cause en elle-même la propriété privée (foncière ou mobilière)⁸, les insurgés de 1848 en viennent à revendiquer le «*droit au travail*» (ce qui pose la question du pouvoir patronal). Les communards iront plus loin puisque, nourris par la pensée de Proudhon («*la propriété c'est le vol*») et, pour une minorité d'entre eux, par celle de Marx (*Le Capital* restait largement méconnu en France en 1871), ils chercheront à mettre en place une société de producteurs associés, libérée de la propriété capitaliste et de l'Etat bourgeois.

On comprend donc que plus s'affinait et se diffusait la critique socialiste du capitalisme, plus devait être brutale la répression des mouvements populaires qui traduisaient dans l'action cette critique et l'aspiration à une autre société. Or la 3^e République –qui se maintint jusqu'en 1940– s'est érigée sur les cadavres des 30000 communards massacrés durant la «*Semaine sanglante*» (sans même parler du système colonial instauré et maintenu par les républicains vénérés par les dirigeants contemporains: Jules Ferry, Georges Clémenceau, etc.). Ce péché originel n'a rien d'anodin ou d'accidentel, car il renvoie à des

dimensions structurantes de l'idéologie républicaine, frontalement contredites par la Commune de Paris: la défense de la propriété privée, l'éloge de la démocratie représentative, le culte de la nation, et l'illusion d'un Etat indépendant des classes et de leurs luttes.

LEUR RÉPUBLIQUE ET LA NÔTRE

L'idéal républicain, dont la signification va bien au-delà de la simple forme du régime politique et des institutions, est historiquement un produit de la «*victoire défaite*» de la Révolution française (pour reprendre, là encore, les mots de D. Bensaïd). En effet, si la République est née, pour la première fois en France, de l'accélération révolutionnaire de l'été 1792, elle-même portée par l'auto-organisation des sans-culotte parisiens, l'idéologie républicaine exprime à l'inverse la nécessité –pour les classes dominantes– de dompter l'intervention politique des classes populaires en la fixant sur le terrain des arrangements et agencements institutionnels.

C'est cette ambivalence fondatrice qui explique que, tout au long du 19^e siècle, les républicains vont être amenés, selon les circonstances et parfois malgré eux, à combattre sur deux fronts: contre les nostalgiques de régimes autoritaires (qu'ils soient monarchistes ou bonapartistes), et contre le mouvement ouvrier socialiste. Si les premiers veulent faire tourner la roue de l'histoire à l'envers, les seconds portent une critique radicale sur les quatre points notés plus haut. Ainsi défendent-ils une tout autre République, supposant:

- l'abolition de la propriété privée des moyens de production;
- l'appropriation de la chose publique (*res publica*) par toutes et tous, ce qui implique la déprofessionnalisation de la politique;
- le dépassement du cadre étroit des nations et l'horizon d'une «*République sociale universelle*»;
- le dépérissement de l'Etat bourgeois, au profit d'un pouvoir public qui soit l'émanation directe des producteurs associés.

C'est évidemment cet héritage qui est le nôtre, et qu'il importe de populariser en se réappropriant collectivement l'histoire des mouvements révolutionnaires passés, en France et ailleurs. □

⁷ Dates respectives de fondation des trois premières républiques en France.

⁸ Sur ce point, voir: A. Soboul, «*Utopie et Révolution française*», in J. Droz (dir.), Histoire générale du socialisme. 1. Des origines à 1875, Paris, PUF, 1972. Babeuf et la Conjuración des Egaux, prônant la «*communauté des biens et des travaux*», furent sans doute les seuls à saisir le rôle clé que serait amené à jouer la propriété bourgeoise dans la nouvelle société qui s'affirmait avec la Révolution française.

LA RÉPUBLIQUE DE MÉLENCHON

PAR ANTOINE LARRACHE

Aux yeux non seulement des sympathisants du Front de gauche mais aussi du plus grand public, Jean-Luc Mélenchon est vu aujourd'hui comme le principal opposant de gauche au gouvernement. Débattre de ses conceptions particulières – quoiqu'ancrées dans une certaine tradition nationale – de la République... française est donc incontournable.

A l'association Action des citoyens pour le désarmement nucléaire, Jean-Luc Mélenchon répondait lors de sa campagne présidentielle : « *cette conception des relations internationales fondées sur les Etats-Nation impose de conforter la puissance de la France (...) Je ne peux m'engager à ne jamais utiliser d'arme nucléaire contre quelque peuple que ce soit* ». Bien de ses discours de sont si caricaturaux qu'ils incitent à penser que c'est l'individu qui est en cause. Mais l'individu est rarement le fruit du hasard, il est l'incarnation de forces ou d'idées plus profondes qui le dépassent.

Et Mélenchon est bien cela. Son parcours particulier, du lambertisme¹ au Parti socialiste en passant par la franc-maçonnerie, l'a conduit à reconstruire et à incarner une vision particulière dans le mouvement ouvrier : reprenant à son compte ce que Pierre Bourdieu appelait « *l'impérialisme de l'universel* » pour désigner la tentation d'imposer une vision particulière comme universelle, il invente un intérêt et un destin communs à la Nation pour mieux y dissoudre les classes sociales et glorifier la France.

Cette vision issue de l'idéologie républicaine, qui a contribué à la dimension colonialiste de la gauche française et du

mouvement ouvrier², avait été atténuée par la force d'entraînement de la Révolution russe, par les luttes anticoloniales et par Mai 68. Mais à la faveur de la crise économique, qui aiguise la concurrence entre puissances, et de la crise profonde du Parti communiste, elle a fait son retour au sein de la gauche française.

LA RÉPUBLIQUE DE JULES FERRY

Revenant sur les déclarations de Mélenchon à propos de l'arme nucléaire, Pierre Rousset y voit la « *responsabilité de prétendant à la magistrature suprême* », la volonté de rassurer électeurs nationalistes et grands patrons.

Mais son discours prononcé au moment de l'adoption du Traité de Maastricht en 1992 donne une dimension supplémentaire : « *Demain, avec la monnaie unique, cette monnaie unique de premier vendeur, premier acheteur, premier producteur, représentant la première masse monétaire du monde, l'Europe sera aussi porteuse de civilisation, de culture, de réseaux de solidarité, comme aujourd'hui le dollar porte la violence dans les rapports simples et brutaux qu'entretiennent les Etats-Unis d'Amérique avec le reste du monde.* »

A cela s'ajoute la défense pendant la campagne présidentielle du Rafale, l'« *avion extraordinaire* » de son ami Serge Dassault, et l'idée que « *nous les Français, nous ne menaçons personne ni n'agressons personne* ». Il ne s'agit plus d'être « *responsable* » ou admirateur de technologie, mais d'une conviction profonde que l'impérialisme se situe uniquement aux Etats-Unis, oubliant les interventions de la France en Afghanistan et en Afrique.

Face au choix de Hollande de réduire le budget de l'armée, il « *refuse cette liquidation de l'argument militaire de la France. Loin de l'atlantisme et de l'austérité, la France doit construire une défense souveraine et altermondialiste.* » Ainsi se trouve défendue l'idée qu'une intervention française à l'étranger ne relèverait pas de l'impérialisme, la France étant supposée défendre le progrès dans les rapports internationaux.

Il s'agit du vieux discours qui a permis, y compris à gauche, de justifier la colonisation. Rappelons les mots de Jules Ferry :

« *une marine comme la nôtre ne peut se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement* ». Et encore : « *Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il y a pour elles un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.* » Le discours actuel est moins brutal, mais on y retrouve les mêmes supports.

Ce n'est donc pas par hasard que le Front de gauche ne s'oppose pas à la guerre au Mali et que Mélenchon a déclaré que la « *décider alors que les intérêts fondamentaux de la France ne sont pas en cause, selon le chef de l'Etat lui-même et alors que les troupes africaines sont engagées, est discutable* ». Ainsi, ce n'est pas en invoquant la liberté des Maliens que cette intervention est discutée, mais en fonction des intérêts de l'impérialisme français.

L'autre facette de cette conception vis-à-vis de l'extérieur est un discours intérieur appuyé sur la même idée selon laquelle les valeurs universelles portées par la France seraient au-dessus des revendications nationales, des communautés opprimées ou de la jeunesse révoltée. Mélenchon déclare ainsi : « *Cent fois j'ai entendu par exemple qu'il ne fallait pas se préoccuper des différences ethniques affichés du moment que tous soutiennent les mêmes revendications. Or, précisément, on ne présente pas longtemps les mêmes revendications dans ces conditions là* »³. Quant au programme du Front de gauche, *L'humain d'abord*, il réclame dans son chapitre « Sécurité, une affaire de solidarité nationale » des créations de postes dans la police, spécialement dans les quartiers populaires...

Comme l'indique Pierre Rousset, « *le grand perdant est l'internationalisme* », qui proclame que les peuples, à partir de leurs différences, sont à même de construire une solution globale. Mélenchon et le PG nous ramènent à la social-démocratie du début du siècle, à propos de laquelle Trotsky indiquait : « *Il ne faut pas oublier que le social-patriotisme, à côté d'un réformisme vulgaire, contient un messianisme national-révolutionnaire qui regarde son propre*

1. Courant trotskyste, aujourd'hui incarné dans le POI, pour lequel la Révolution française joue un rôle particulièrement important et qui a des liens profonds avec la franc-maçonnerie.

2. Voir « *La gauche, une ambiguïté historique fondamentale* », François Sabado, Critique Communiste n° 176, juillet 2005.

3. Colloque du Centenaire du Parti Socialiste.





pays – à cause de son industrie ou de ses formes démocratiques ou de ses conquêtes révolutionnaires – comme le seul appelé à guider l'humanité vers le socialisme ou la démocratie.»⁴

LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE CONTRE LES CLASSES SOCIALES

A cette vision «nationaliste» correspond aussi une conception stratégique. Les conflits sociaux y sont réduits et remplacés par une bataille entre les idées, une bataille démocratique qui met au second plan un élément fondamental : parce que la classe dominante possède non seulement les moyens de production et d'échange, mais également les moyens d'information et de communication, à travers lesquels elle peut exercer une domination idéologique, elle part dans la bataille avec un atout incomparable.

Si la République de Mélenchon incarne encore un idéal de «libération matérielle, intellectuelle et philosophique», les batailles entre les classes sociales y sont inexistantes. La «révolution par les urnes» du PG ne s'appuie pas sur les luttes des classes dominées mais sur une idéalisation de la démocratie bourgeoise : «Pour notre part, Parti de gauche, nous rejetons tout autre moyen que celui de la démocratie. S'il faut une révolution, cela doit être une révolution par les urnes. C'est une leçon du siècle passé. Et même du siècle qui commence, comme le montre la révolution démocratique qui traverse l'Amérique latine. Alors inspirons-nous de la stratégie d'Evo Morales, qui demande à son peuple de voter, voter et voter encore, pas des foyers de guérilla de Che Guevara!»⁵

Par là-même, le Parti de gauche oublie que, lorsque les intérêts capitalistes sont menacés, la classe dominante utilise l'appareil répressif d'Etat. La bataille démocratique se joue donc non seulement sur un terrain miné idéologiquement, mais dans certaines situations sous la menace des armes. Elle est totalement en défaveur des classes exploitées.

C'est d'ailleurs ce que montre, depuis des années, les campagnes massives de la bourgeoisie et de l'impérialisme au Venezuela contre Chavez, qui n'a pu tenir qu'en s'appuyant sur l'immense manne pétrolière et sur l'adhésion massive de l'armée. Mélenchon fait aussi mine d'oublier qu'en Bolivie comme au Venezuela, l'absence de renversement de l'Etat bourgeois, malgré le soutien populaire à Morales ou à Chavez, menace en permanence les conquêtes sociales.

La conception qui conduit à cette «révolution par les urnes» est aussi une négation du rôle des classes sociales et de leurs luttes, dissoutes dans de soi-disant intérêts communs à l'ensemble de la Nation. Mélenchon parle ainsi dans le texte «Comment peut-on être français» de la «Patrie une et indivisible comme la communauté légale dont nous sommes tous les citoyens producteurs à égalité de droits.»

L'HÉRITIÈRE ÉBLOUI DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dès 2005, au Colloque du centenaire du Parti socialiste, il déclare : «L'universalisme révolutionnaire et jacobin suppose que la classe se dépasse. Dans cette approche, il ne suffit donc pas qu'il y ait une classe sociale à vocation dominante, il faut aussi qu'elle soit capable de proposer à l'ensemble de la société des valeurs qui puissent la rassembler dans une perspective collective et individuelle de progrès». La classe des travailleurs aurait donc pour objectif principal de proposer des valeurs, des idées, aux autres classes.

Il enchaîne : «Autrefois, nous socialistes, disions : "tu n'es pas qu'un paysan, tu n'es pas qu'un ouvrier, tu n'es pas la propriété de l'autre ou un morceau d'un grand tout, tu es une personne, c'est cela qui compte à nos yeux" et nous proposons les moyens de parvenir à la libération, matérielle, intellectuelle et philosophique». C'est l'individu qui compte dans la lutte politique, pas les classes.

Puis, «ainsi, de cette façon encore nous constatons que la bataille socialiste du XXI^e siècle est culturelle autant que sociale. Disons même : cela ne peut être une bataille sociale que parce qu'elle est culturelle.» La dimension culturelle tient une place importante dans le combat pour une autre société et l'émancipation humaine. Mais la réponse de Mélenchon inverse le problème : la culture est un outil au service de la domination de classe, elle est un support idéologique à son maintien, pas son socle fondamental. Les points décisifs de la lutte des classes sont la propriété et l'Etat.

La conception de Mélenchon sur la République et l'universalisme est liée à sa conception de la Révolution française. Lorsque Mélenchon commémore les 220 ans de la République⁶, son discours est centré sur une évocation exaltée de la bataille de Valmy, aux cris répétés de «Vive la Nation». Il y évoque la «République une et indivisible», au sein de laquelle «la loi s'impose à tous qu'il soit puissant ou misérable», niant ainsi que les différences sociales exigent justement une politique particulière. Pour lui, «La République française n'est pas occidentale, elle est aussi universaliste que l'étaient ses premières troupes et qu'elle le reste alors qu'elle est présente dans tous les océans du monde et que sa plus longue frontière extérieure, par la Guyane, est avec le Brésil». Sa République reprend à son compte la colonisation, dont la Guyane est un des derniers vestiges, et exalte l'expansion de la France.

Daniel Bensaïd écrivait : «La Terreur (...) se nourrit des représentations hétérophobes d'un corps social censé être homogène et débarrassé de ses parasites : le peuple, la nation, l'État, ce serait tout un. Le conflit ne pourrait plus venir alors que du complot étranger ou de la trahison domestique (...) Toute dissidence devient suspecte, tout ce qui pourrait donner consistance à une société encore gélatineuse est une "faction" attentatoire à l'unité organique de la nation.»

Une vision qui entre en résonance avec le discours de Marie-Pierre Vieu («Messieurs, chacun ici sait combien l'heure est grave», haranguait Danton appelant à la mobilisation de tous pour ne rien céder face à l'ennemi qui vient remettre en cause la nation et la révolution. "Quand la patrie est en danger/ Tout appartient à la patrie!"⁷), sous-titré un peu plus loin «La République est en danger».

Pour le Front de gauche, de Mélenchon à Marie-Pierre Vieu, la République et la Révolution française effacent la lutte des classes au profit de la Nation. Les classes exploitées ne sont pas pour eux des leviers pour transformer le monde mais des viviers d'idées et d'individus. La Révolution n'est pas une lutte pour le pouvoir, il n'y a pas d'émancipation des classes populaires, mais des foules admirant des idées ou soutenant des sauveurs suprêmes.

LE SAUVEUR SUPRÊME

Le reste en découle. La VI^e République est un lifting, un replâtrage de surface.

4. Programme pour la paix, 1917.

5. François Delapierre, délégué général du Parti de gauche, La révolution oui, mais par les urnes, <http://lc.cx/Jxb>.

6. Voir <http://www.youtube.com/watch?v=IYIVDOzOVxU>. La première phrase de Mélenchon concernant l'égalité du temps de parole entre les intervenants, est croustillante : « nous verrons bien comment s'évalue cette égalité »...

7. Conseil national du PCF, 13 avril 2013, <http://www.pcf.fr/38890>



Phototèque rouge/JMB. Drapeaux rouges et banderole tricolore dans la manifestation du Front de gauche du 5 mai 2013.

Le programme *L'humain d'abord* exige une « implication populaire permanente » qui se résume à des référendums et des « budgets participatifs ». On gagnerait tout de même une proportionnelle intégrale à l'Assemblée nationale. Dans les entreprises, « l'avis favorable des représentants du personnel ou des comités d'entreprise sera obligatoire pour toutes les décisions stratégiques. Nous instaurerons un droit de veto suspensif sur les licenciements et l'obligation d'examiner les contre-propositions présentées par les syndicats ». Autrement dit, il n'y a pas d'encouragement à la participation des salariés de base mais toujours des délégations de pouvoir, et encore moins de propriété des salariés sur leur outil de travail. L'interdiction des licenciements n'est pas non plus proposée mais... la possibilité pour les syndicats de proposer leurs propres repreneurs. Quand à la présidence de la République, elle ne serait même pas supprimée mais seulement ses « pouvoirs exorbitants »... Dans un autre domaine, le PG reprend largement à son compte la séparation des

tâches entre partis et syndicats. Ainsi, pendant le mouvement sur les retraites de 2012, au lieu d'appeler à étendre le mouvement et à la grève générale, il proposait un « référendum ». Mélenchon refuse de critiquer la politique des directions syndicales non seulement parce qu'il cherche à se lier aux couches bureaucratiques de la CGT ou de la FSU, mais aussi parce qu'il considère que les syndicats doivent défendre une catégorie sociale tandis que les partis seraient les garants d'un soi-disant intérêt général.

Enfin, puisque les classes s'effacent devant les idées, puisque les idées sont incarnées par des hommes capables de représenter l'intérêt général, puisque le pouvoir doit être délégué, il est logique que ce personnage de sauveur suprême s'incarne autour d'un personnage, Mélenchon lui-même.

Notre conception est à peu près inverse : aux sirènes nationalistes nous opposons la solidarité et la lutte commune entre tous les exploités, à l'effacement des classes sociales nous opposons la reconstruction de la conscience de classe par

les mobilisations, au replâtrage du système et à l'individualisation du pouvoir nous opposons l'émancipation humaine, le contrôle par tous sur la marche de la société. □

SOULÈVEMENTS ARABES : LE PEUP

Le Moyen-Orient et le Maghreb sont-ils en train d'être bouleversés ? Un processus révolutionnaire est-il en train de s'y développer ? Ou, au contraire, a-t-on surestimé les potentialités d'un « printemps arabe » qui s'essoufferait sans que la donne soit fondamentalement changée ? C'est à ces questions, et à d'autres encore, que Gilbert Achcar entreprend de répondre dans son récent ouvrage *Le peuple veut*¹, première tentative (réussie) d'étude systématique du processus en cours en le resituant dans son historicité.

Dès l'introduction de l'ouvrage, Gilbert Achcar rappelle « [qu'il a] décrit les soulèvements en cours, dès les premiers mois de 2011, comme constituant un processus révolutionnaire prolongé ou à long terme, une formulation qui permet de concilier la nature révolutionnaire de l'événement et son inachèvement »². Les processus révolutionnaires posent la question de la temporalité de la transformation sociale, et invitent à se débarrasser de toute conception graduelle, ou linéaire, du temps politique. « On ne saurait se représenter la révolution elle-même sous forme d'un acte unique : la révolution sera une succession rapide d'explosions plus ou moins violentes, alternant avec des phases d'accalmie plus ou moins profondes »³. « La » révolution ne peut se résumer à un « grand soir », au cours duquel l'ancien s'écroulerait soudain et le nouveau le remplacerait : elle est un processus qui s'inscrit dans la durée, au sein duquel se



Phototèque rouge/MILO. Gilbert Achcar présente son livre le 9 avril 2013 à la librairie La Brèche.

succèdent, parfois de manière très rapprochée, le flux et le reflux, les avancées et les reculs, le calme et la tempête. « Les révolutions ont leur propre tempo, scandé d'accélération et de ralentissements. Elles ont aussi leur géométrie propre, où la ligne droite se brise dans les bifurcations et les tournants brusques »⁴. Dans le monde arabe, et ce malgré l'absence de continuité apparente du processus de transformation révolutionnaire, un mouvement de fond est en cours, qui a déjà abouti, en l'espace de quelques mois, à la chute de trois des plus féroces dictatures du monde arabe, et qui en fait vaciller bien d'autres. C'est ce mouvement de fond qu'Achcar se propose d'explorer, et ce de manière « radicale » : « Le processus révolutionnaire dans la région arabe étant en cours et pour longtemps encore, toute chronique qui cherche à être à jour risque d'être dépassée avant même de sortir de l'imprimerie. Ce livre se propose plutôt d'analyser la dynamique des événements afin de tenter d'en dégager les grands enseignements et d'en scruter l'horizon. Il s'agit d'une exploration radicale du

soulèvement arabe dans les deux sens de la radicalité : une exploration qui se propose de repérer les racines profondes du phénomène et qui partage la conviction qu'il n'y a de solution durable à la crise qu'il manifeste que par leur transformation ».

CONDITIONS OBJECTIVES

Achcar reprend à son compte la thèse de Marx selon laquelle les révolutions sont le produit de trop grandes contradictions entre le développement des forces productives (capacités humaines et matérielles de production économique) et les rapports de production (mode de propriété, d'exploitation et de redistribution économiques). Pour mettre à l'épreuve cette

thèse, Achcar étudie avec minutie les structures économiques et sociales du monde arabe et leurs évolutions au cours des dernières décennies, établissant l'existence d'un véritable « blocage » dans le développement économique, malgré les richesses naturelles et humaines de la région. Ce blocage se traduit notamment par des taux de chômage qui sont les plus élevés au monde, notamment chez les jeunes et les femmes, et par une croissance exponentielle de la misère et des inégalités sociales.

Ce blocage n'est néanmoins pas essentiellement dû, selon Achcar, à des contradictions intrinsèques au mode de production capitaliste, mais bien aux modalités spécifiques du capitalisme dans la région, improbable et instable synthèse entre capitalisme d'État bureaucratique et capitalisme néolibéral corrompu, dont les traits principaux sont les suivants : « *patrimonialisme, népotisme et capitalisme de compérage, pillage des biens publics, hypertrophie bureaucratique et corruption généralisée, sur fond de débilité, voire d'inexistence, de l'état de droit et de grande instabilité sociopolitique* ». La description de cette configuration spécifique permet d'établir que les conditions étaient en réalité réunies pour une explosion généralisée : le développement économique étant structurellement entravé par un mode particulier de gestion du capitalisme par les pouvoirs en place, qui ont toujours considéré l'État comme un outil destiné à satisfaire les besoins matériels et symboliques de leur clan et/ou de leur clientèle, la résolution des contradictions entre les intérêts

1. Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe, Gilbert Achcar, Sindbad Actes Sud, février 2013, 432 pages, 24,80 euros.
2. Sauf mention contraire, les citations sont extraites du livre de Gilbert Achcar.
3. Lénine, Que Faire ? V°, c) (1902).
4. Daniel Bensaïd, « Les sauts ! Les sauts ! Les sauts ! Lénine et la politique », in Bensaïd, La politique comme art stratégique, Paris, Syllepse, 2011.
5. Antonio Gramsci, Selections from the Prison Notebooks, Quintin Hoare et Geoffrey Nowell Smith (eds), International Publishers, New York, 1971, p. 276.

LE A VOULU, VEUT ET VOUDRA

PAR JULIEN SALINGUE

immédiats des peuples de la région et ceux des groupes dominants passait par une remise en cause de l'ensemble des formes de domination, y compris politique.

SUJETS RÉVOLUTIONNAIRES

C'est ce qui permet de comprendre l'exceptionnelle ampleur et l'inscription dans la durée des soulèvements en cours. Les premières traductions visibles, sur le champ politique, des soulèvements (victoire des courants politiques islamiques), ne signifient pas la fin du processus révolutionnaire. Elles confirment en réalité que nous sommes aujourd'hui dans un entre-deux, au sein duquel cohabitent des éléments de rupture et des éléments de continuité, une période de crise au sens gramscien du terme : *« La crise consiste précisément dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas encore naître ; durant cet entredeux, une grande variété de symptômes morbides se font jour »*⁵. Comme l'explique Achcar, les résultats électoraux en Tunisie et en Égypte doivent être considérés comme l'expression, dans un contexte particulier et mouvant, des rapports de forces entre courants politiques organisés, produits de décennies de dictature et de répression, et donc comme une étape au sein d'un processus dans lequel des millions de personnes sont investies.

En effet, même si l'implication des masses populaires est à relativiser selon les pays, il n'en demeure pas moins que dans chacun des cas, c'est la mobilisation de dizaines de milliers, de centaines de milliers, voire de millions d'individus qui

a radicalement changé les coordonnées politiques et sociales. Ceux qui résumant les événements qui se sont produits en Tunisie à une « révolution de palais » semblent oublier que Ben Ali serait toujours au pouvoir sans les mobilisations de rue. Ceux qui ne voient en Égypte qu'un « putsch militaire » relativisent considérablement les manifestations de la place Tahrir. Le rôle majeur joué par l'OTAN dans la chute de Kadhafi ne doit pas occulter la réalité du soulèvement de Benghazi. Cette implication des peuples dans les processus en cours interdit toute lecture réductrice qui verrait dans les résultats des scrutins électoraux le symptôme d'une « confiscation » définitive de la révolution par des groupes contre-révolutionnaires. Après avoir établi les causes profondes du mouvement en cours, l'auteur se livre à une étude des évolutions de la situation dans six pays (Tunisie, Égypte, Yémen, Syrie, Libye, Bahreïn) et démontre, par les ressemblances et les dissemblances entre les situations nationales, qu'un processus long est bel et bien à l'œuvre au niveau régional. Il ne s'agit évidemment pas de nier les spécificités de chacun des États arabes et de chacun des soulèvements : il est au contraire particulièrement utile de penser les singularités de chacun des

mouvements en cours pour mieux dégager les traits caractéristiques du processus révolutionnaire.

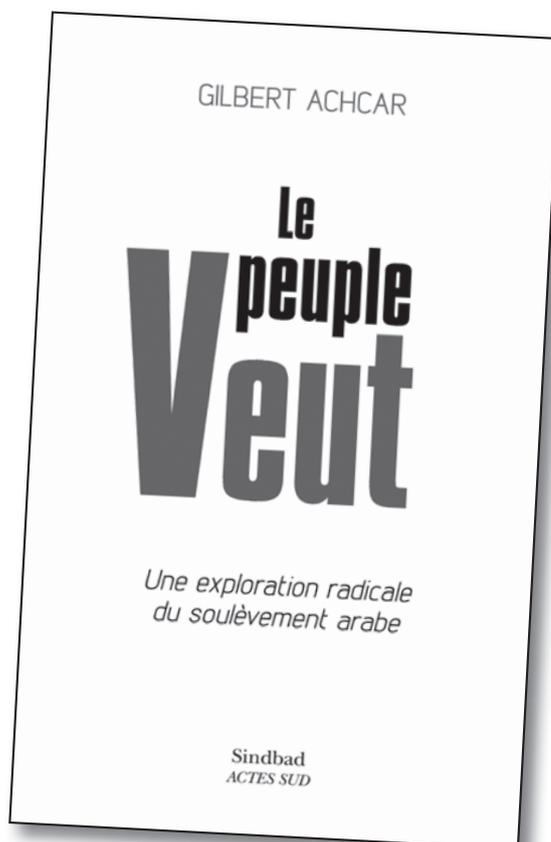
QUEL AVENIR ?

Les cas égyptien et tunisien démontrent en effet que la situation est loin d'être stabilisée en raison de l'accession au pouvoir de courants qui se refusent à remettre en cause le dispositif régional et privilégient les rapprochements avec les États-Unis, dont ils partagent notamment les options économiques. Or, c'est précisément parce que ces courants sont par nature incapables de répondre aux enjeux de la crise socio-économique qui a généré les soulèvements que leur légitimité est, à peine plus d'un an après

leur accession au pouvoir, déjà érodée. Produits d'une crise qu'ils ne peuvent résoudre, les courants islamiques sont confrontés à des luttes sociales d'ampleur, notamment en Égypte où les grèves et mobilisations des travailleurs n'ont jamais été aussi nombreuses qu'au cours de l'année 2012.

Si nul ne peut pronostiquer les développements à venir dans le monde arabe, l'ouvrage de Gilbert Achcar démontre largement que nous n'en sommes qu'au début d'un long processus dont les causes sont profondes et dont les problématiques ne peuvent être résolues par un simple changement d'élite au pouvoir. L'irruption sur la scène politique de millions de jeunes, de femmes, de travailleurs, qui refusent la fatalité et se

pensent comme les premiers sujets de leur histoire, représente un saut qualitatif majeur. Comme le résume Maha Abdelrahman, de l'Université de Cambridge, citée par Achcar dans sa conclusion : *« Sans mesures pour résoudre leurs injustices vécues, leurs revendications longtemps ignorées et leurs conditions de vie en détérioration permanente, il est difficile d'imaginer comment ces millions pourraient être convaincus de revenir chez eux et d'abandonner leur lutte pour la justice, tant politique qu'économique »*. □

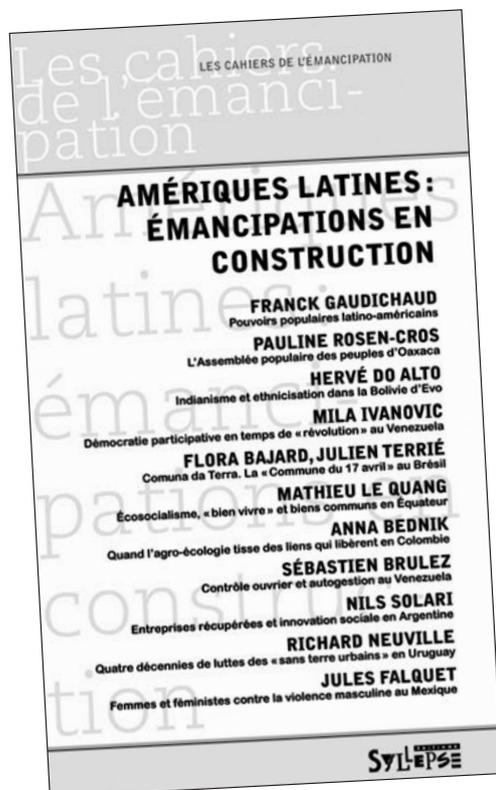


MOUVEMENTS DE MASSE ET AUTO-ORGANISATION EN AMÉRIQUE LATINE

PAR JEAN-PHILIPPE DIVÈS

L'Amérique latine est depuis plus de dix ans la région du monde où les résistances au capitalisme néolibéral sont les plus puissantes. Des mobilisations ouvrières et populaires y ont été – au moins en partie – victorieuses. Des explosions de caractère révolutionnaire ou pré-révolutionnaire y ont fait tomber des présidents et gouvernements. Dans plusieurs pays, de nouveaux régimes ont surgi, qui, un peu plus ou un peu moins, résistent à l'impérialisme dominant, font des concessions aux masses, s'appuient sur elles tout en tentant de les coopter et intégrer.

Il est donc logique que ce sous-continent soit aussi le lieu où les expériences d'auto-organisation ont été et restent les plus avancées. Le petit livre collectif publié par Syllepse en partenariat avec l'association France Amérique Latine, sous la coordination de Franck Gaudichaud, donne un aperçu de leur étendue et de leur diversité. Dix articles, d'une dizaine de pages chacun, décrivent ainsi les actions d'une série d'acteurs sociaux (travailleurs et syndicalistes, paysans, chômeurs, sans-terre et sans toit, écologistes, femmes et féministes...) dans huit pays : Mexique, Venezuela, Colombie, Equateur, Bolivie, Brésil, Argentine et Uruguay. Difficile dans ces conditions d'aller un peu au fond des problèmes posés. Mais le lecteur peu ou moyennement informé apprendra dans tous les cas des choses utiles. Difficile aussi d'en tirer des conclusions politiques, si ce n'est que, indéniablement, « ça bouge ». La présentation de la quatrième de couverture en reste d'ailleurs au niveau de généralité



Amériques latines : émancipations en construction, Franck Gaudichaud (coord.), Syllepse, Les Cahiers de l'émancipation, Paris, 2013, 134 pages, 8 euros.

la région », « basée sur une vision néodéveloppementiste, maintenant ou renouvelant le saccage des ressources naturelles » et « une forte dépendance à l'égard du marché mondial », « extrêmement coûteuse sur le plan social et environnemental ».

De même le coordinateur a-t-il le mérite de rappeler qu'une série de processus relatés dans le livre sont authentiquement des mouvements « par en bas » tandis que d'autres, pour l'essentiel « par en haut », sont largement conditionnées par des partis politiques et des gouvernements (qui se maintiennent dans le cadre de l'ordre capitaliste) et donc – conclue-t-on d'un point de vue anticapitaliste et révolutionnaire – beaucoup plus contradictoires et sujettes à caution.

Cependant, une partie des contributions ne développe ni même ne reprend ces problématiques. C'est particulièrement criant dans le cas de processus d'auto-organisation impliquant directement la classe ouvrière : quels rapports, quels conflits avec les autorités et les bureaucraties syndicales et politiques, pour quels enjeux de fond ? Comment les travailleurs peuvent-ils avancer dans la tâche fondamentale consistant à conquérir leur indépendance politique ?

Il faudra sans doute un autre livre pour esquisser des réponses. En attendant, *Amériques latines : émancipations en construction* apporte des bases qui servent au moins à poser les questions. □

communément admis dans la gauche antilibérale : « une multiplicité d'expérimentations concrètes et manières alternatives de faire société : se dessinent alors la cartographie d'autres mondes possibles et d'autres formes d'organisations sociales, politiques et économiques (...) des germes de pouvoirs populaires qui cherchent les chemins de l'émancipation... » Il serait inélégant de formuler un jugement de valeur sur chacune des contributions présentées dans cet ouvrage. Disons juste qu'elles présentent un intérêt inégal, que certaines valent vraiment d'être lues, tandis que d'autres avancent des interprétations pour le moins contestables.

DES QUESTIONS CRUCIALES MAIS JUSTE EFFLEURÉES

C'est en fait la présentation générale de Franck Gaudichaud

qui, en proposant un cadre d'analyse global (que les militantEs du NPA ne pourront que partager), donne une certaine cohérence à ce qui, sinon, paraîtrait un simple patchwork. Elle rappelle ainsi que « si le thème du "socialisme du 21^e siècle" est revendiqué par des leaders comme Hugo Chávez, la région n'a pas pour autant connu d'expérience révolutionnaire au sens d'une rupture avec les structures sociales du capitalisme périphérique » ; que « quelques gouvernements mènent des politiques aux accents anti-impérialistes et des réformes de grande envergure », mais que « le "progressisme" gouvernemental revêt aussi parfois les habits d'un social-libéralisme sui generis » ; et, plus généralement, qu'une « stratégie "extractiviste" » est « désormais partagée par l'ensemble des gouvernements de

VOIR OU REVOIR LA PORTE DU PARADIS

PAR YOHANN SEGUI

Trente-deux ans après sa première sortie, une version restaurée et remastérisée du Heaven's Gate (La Porte du paradis) de Michael Cimino a été mise à l'affiche dans nos cinémas. Une occasion de voir ou revoir cette œuvre unique en son genre, illustration de la lutte des classes dans l'Amérique naissante, aujourd'hui considérée comme un chef d'œuvre.

DE L'HISTOIRE DU FILM...

Dès ses premières projections, le film fut détruit par les critiques. En 1981, Ronald Reagan venait d'être élu, l'offensive néolibérale et conservatrice battait son plein. L'heure était à la contre-offensive généralisée, sociale et idéologique, contre l'Amérique rebelle et libertaire des années 1960 et 70. Les grands éleveurs préparant l'élimination physique

Michael Cimino à remonter son film dans une version courte et «diffusable», ce qui n'aidera pas à son succès. Influencé par un climat délétère, le public boudera l'œuvre qui deviendra le plus grand échec de l'histoire du cinéma américain, conduisant les studios United Artists à la banqueroute et ruinant la carrière du cinéaste.

La Porte du paradis a aujourd'hui acquis une renommée tardive, ce qui a amené Michael Cimino à en

paysans, cherchant de nouvelles terres à cultiver. Une partie y parvint, au prix de grandes souffrances et au détriment des Amérindiens. D'autres, dont beaucoup d'Irlandais, s'installèrent dans les villes et servirent de main-d'œuvre aux capitalistes, en pleine révolution industrielle. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la bourgeoisie américaine naissante accueillit ces migrants sans restrictions légales, malgré de graves tensions sociales, avant de changer de politique et de commencer à fermer les frontières. L'action du film se déroule dans le Wyoming, Etat rural de l'Ouest, pays de grands éleveurs, riches propriétaires terriens exploitant des travailleurs agricoles et des paysans pauvres, n'hésitant pas à s'en servir comme bouc-émissaires en cas de vol de bétail ou autres problèmes. Dans le comté de Johnson, en 1892, l'Association des éleveurs dressa ainsi une liste de 125 paysans pauvres à exterminer, et engagea dans ce but des mercenaires. En résulta une série d'affrontements entre grands et petits éleveurs, connus sous le nom de «Johnson County War» (la guerre du comté de Johnson). Ainsi, deux des personnages principaux du film furent en fait pendus par les mercenaires en raison de leur soutien aux petits paysans. Il fallut l'intervention de l'armée pour «ramener le calme», en fait sauvegarder les intérêts des propriétaires terriens. Parce qu'elle dépeint ces événements méconnus et volontairement occultés de l'histoire officielle des Etats-Unis, que sa réalisation, sa bande-son, ses décors, le jeu de ses acteurs (Kris Kristofferson, Christopher Walken, Isabelle Huppert, John Hurt...) sont uniques, *La Porte du paradis* est une œuvre incontournable et indispensable pour qui est attaché à une vision anticonformiste et politique de l'art et de la culture. □



DR. *La Porte du paradis*, scène de la bataille finale.

En 1980, s'appuyant sur le succès de son *Voyage au bout de l'enfer* (*The Deer Hunter*), film choc sur la Guerre du Vietnam, le cinéaste italo-américain Michael Cimino se lançait dans la réalisation de *La Porte du Paradis*, œuvre revisitant les mythes fondateurs de la nation américaine. D'un réalisme absolu, avec la conception d'une ville entière, une profusion de costumes, des centaines d'acteurs et figurants, un tournage s'étalant sur des mois, des remontages incessants (220 heures de pellicule), le film attint le budget, colossal pour l'époque, de 40 millions de dollars.

des paysans et travailleurs pauvres du comté de Johnson, le tout avec l'appui écrit du président des Etats-Unis? Les pauvres d'abord désemparés mais finissant par s'armer pour se défendre? Pour l'impérialisme US revanchard du début des années 1980, il n'était pas acceptable de montrer à une si large échelle la naissance sanglante de l'Amérique moderne, l'âpreté de sa lutte des classes, le rôle criminel de sa bourgeoisie et de ses institutions. Des prétextes artistiques divers et variés (trop long, trop lent, trop compliqué...) furent ainsi mis en avant pour masquer des raisons profondément politiques, forçant

refaire une version aux couleurs, sons et montage restaurés, qui rend justice à cette pièce hors norme.

...À L'HISTOIRE ELLE-MÊME

La majeure partie des événements relatés sont réels. En 1890, les USA connaissaient l'une des plus grandes migrations de l'Histoire. En un siècle, plus de 40 millions d'Européens quittèrent l'Europe, ses famines, sa pauvreté et ses guerres, pour tenter une nouvelle vie dans ce pays en construction. La plupart de ces émigrants étaient britanniques, irlandais (fuyant la Grande famine) et allemands. Les suivirent des slaves, scandinaves, juifs, italiens. Beaucoup étaient des

GRÈVE GÉNÉRALE EN BOLIVIE

PAR JEAN-PHILIPPE DIVÈS



Jeudi 23 mai, la Bolivie en était à son 19ème jour de grève générale. Le mouvement a commencé à l'initiative des syndicats de mineurs, soutenus par la COB (Centrale ouvrière bolivienne, confédération syndicale qui réunit deux millions de travailleurs). Leur principale exigence est que le montant des retraites soit porté à 100% du dernier salaire, au lieu de 70% actuellement. L'espérance de vie du mineur bolivien est particulièrement faible. Les militaires et les responsables de la police perçoivent déjà une pension de retraite à 100%. Le 22 mai, les députés ont quant à eux augmenté leur salaire de 20%.

Les mineurs ont entraîné avec eux d'autres secteurs du salariat, les plus nombreux, organisés et combatifs: enseignants, personnels de santé et ouvriers de l'industrie. Les manifestations, blocages de routes, occupations, affrontements avec la police sont quotidiens. Plus de 500 grévistes ont été emprisonnés et on a relevé chez eux le premier mort. Les mineurs répliquent à la violence policière avec l'outil de travail qui est aussi leur arme historique: le bâton de dynamite.

Non seulement le gouvernement d'Evo Morales refuse toujours d'accéder aux revendications –ce qui impliquerait de sa part d'augmenter les cotisations patronales–, mais il s'est livré à une attaque vicieuse contre les grévistes. Le 16 mai, Morales déclarait ainsi que «certains dirigeants de la COB frappent aux portes de l'état-major [des armées] en vue de fomenter un coup d'Etat; ils réclament maintenant à cor et à cris que la police se

mutine pour qu'il y ait un coup d'Etat; ce n'est plus une revendication, c'est une action politique; c'est pourquoi j'appelle tous les camarades à défendre d'abord la démocratie et à défendre ce processus de changement.» Et d'appeler ses partisans, en particulier les organisations paysannes qui le soutiennent encore, à descendre à leur tour dans la rue, contre la COB et les travailleurs en lutte. Il y aura un avant et un après cette grève. Dès à présent, deux grands enseignements peuvent en être tirés.

Le premier est que la classe ouvrière bolivienne est de retour. Les grandes mobilisa-

tions populaires et les mouvements semi-insurrectionnels du début des années 2000, dont le débouché institutionnel fut l'élection de Morales à la présidence, étaient fondamentalement le fait des paysans (dont les *cocaleros*, producteurs de feuilles de coca) et des secteurs urbains marginalisés. Le mouvement ouvrier, avec toujours à son avant-garde les mineurs, reprend aujourd'hui le fil d'une geste révolutionnaire qui est incomparable dans l'histoire des luttes du sous-continent.

Le second est que le projet de ce «capitalisme andin», plus ou moins indépendant de l'impérialisme et plus ou moins démarqué du néolibéralisme, théorisé par le vice-président Garcia Linera, rencontre désormais ses limites. Plus généralement, si l'on considère aussi la crise du régime chaviste consécutive à la mort de son fondateur, ou le discrédit croissant qui frappe le régime Kirchner en Argentine, la question est posée de savoir si l'on n'est pas en train d'assister au début de la fin du «progressisme» latino-américain.

Si c'était le cas, les responsabilités du mouvement ouvrier n'en seraient que plus écrasantes. Sa capacité ou non à offrir une alternative, en regroupant autour de lui tous les secteurs exploités et opprimés, sera décisive. De ce point de vue, il convient de suivre de près –et naturellement de soutenir– le processus que la COB vient d'engager vers la formation d'un Parti des travailleurs. □

